NEUPHILOLOGISCHE MITTEILUNGEN

Herausgegeben vom Neuphilologischen Verein in Helsingfors

Redaktion:

A. Wallensköld
Professor der romanischen Philologie

H. Suolahti
Professor der germanischen Philologie

Nr. 6—8

Jahrlich acht Nummern. Preis Fmk 6 bei der Redaktion, Fmk 7: 50 durch die Buchhandlungen Die Mitglieder des Vereins erhalten das Blatt unentgeltlich. — Beiträge, sowie Bücher und Zeitschriften bittet man an Prof. A. Wallensköld (V. Hamng. 5), den Abonnementsbetrag und Bestellungen früher erschienener Hefte an den Schriftführer der Redaktion, Doz. O. J. Tallgren (Freesenkatu 3), einzusenden.

XX. Jahrg.
1919

Limites administratives et division dialectale de la France.

(Avec deux cartes hors texte).

Existe-t-il des dialectes et des limites dialectales? C'est une question qui occupe depuis longtemps les dialectologues, sans qu'ils soient encore tous d'accord sur ce point. La différence d'opinions qui s'est produite entre eux a donné naissance à deux théories tout à fait opposées: les uns croient à la possibilité de diviser le domaine d'une langue donnée en dialectes et en sous-dialectes circonscrits par des limites plus ou moins nettes, d'autres la nient en admettant que «les parlers populaires se perdent les uns dans les autres par des nuances insensibles». Cependant, depuis qu'on s'est mis à faire des recherches sur les lieux mêmes et à marquer la vraie étendue des divers phénomènes linguistiques, la valeur scientifique de cette dernière hypothèse est devenue de plus en plus sujette à caution, tandis que la théorie de l'existence des dialectes et des limites dialectales a gagné du terrain[1]

Dans les pages qui suivent, nous allons encore une fois

[1] Pour un historique plus détaillé de cette question, voir Horning, *Über Dialektgrenzen im Romanischen* (*Zeitschr. f. rom. Philologie* XVII, 1893), Gauchat, *Gibt es Mundartengrenzen* (*Archiv f. d. Studium d. neueren Spr.*

aborder cette question si intéressante en présentant au lecteur les résultats d'un travail de séminaire d'il y a déjà quelques années, qui est basé presque exclusivement sur les matériaux que renferme le volumineux *Atlas linguistique de la France* de Gilliéron et Edmont, ainsi que sur les Atlas historiques.

Contribuera-t-il à éclaircir les multiples questions, déjà tant de fois débattues, qui ont trait à la division dialectale de la France? Il nous est difficile de le savoir, un grand nombre d'ouvrages spéciaux faisant défaut dans les bibliothèques à notre portée[1]. Encore les présentes pages ne contiennent-elles que des extraits de l'étude originale, le cadre restreint imposé à cet article ne permettant d'y faire entrer que l'essentiel de celle-là. Ainsi, il a fallu en exclure, entre autres, les cartes spéciales que nous avions dressées pour mettre en relief certains faits négatifs par rapport à la délimitation des dialectes. Nous prions aussi le lecteur de nous excuser les fréquents, mais inévitables renvois à l'*Atlas* ainsi qu'à d'autres collections de matériaux. Si toutefois cet article, malgré son caractère sommaire, pouvait profiter à quelque lecteur, s'intéressant à des recherches de ce genre, il aurait atteint son but.

Afin de trouver les limites dialectales, s'il y en a, nous établissons d'après ALF (= *Atlas ling. de la France*) les limites d'un certain nombre de particularités linguistiques, réparties sur tout le territoire français. Les résultats de ce travail de dépouillement raisonné sont résumés sur la **carte II**, ci-jointe. Celles des limites qui sont relativement fixes s'y trouvent indiquées par une ligne, tandis qu'un pointillé (— — — —) y désigne les endroits où la démarcation d'un caractère linguistique pourrait donner lieu à des objections, puisque

---

und Literaturen CXI, 1903), Huber, *Sprachgeographie. Ein Rückblick und Ausblick* (*Bulletin de dialectologie romane* I, 1909). Cf., et en dernière instance, Menéndez Pidal, dans son appréciation d'un travail de dialectologie espagnole, *Revista de filología española* III (1916), p. 77—87.

[1] M. O. J. Tallgren a bien voulu me prêter certains ouvrages importants. — Je ne saurais trop le remercier du bienveillant intérêt qu'il m'a montré au cours de mon travail.

la limite obtenue varie beaucoup d'un mot-exemple à l'autre. Mais ces lignes ne représentent qu'une partie, la plus grande, il est vrai, des limites que nous avions tracées; en effet, par crainte de rendre notre petite carte inintelligible en la surchargeant de lignes, nous nous sommes abstenus de les y inscrire toutes. Nous en tiendrons pourtant compte dans nos conclusions. Ci-dessous, nous allons expliquer de plus près ces diverses lignes, pour en faire connaître le degré de fixité, ce dont la carte n'est pas capable de donner une idée suffisamment nette. — Pour la **carte I**, voir plus bas, page 113.

La langue d'oc.

Nous avons essayé de marquer l'extension d'une dizaine de particularités dialectales caractéristiques pour tous les dialectes de la langue d'oc. Voici les résultats de cette entreprise.

A **libre accentué du latin, non précédé de palatale,** s'est conservé tel quel dans la langue d'oc, excepté l'évolution sporadique de cet *a* en *o*. Sur notre carte, la limite de ce caractère est marquée par la ligne **7**, tracée d'après le mot *pré* (PRATU, ALF planche 1087). Elle remonte d'abord la Gironde, mais entre les points 632 (village d'Abzac) et 634 (Vélines) elle tourne vers le nord, passe à l'est de 621 (Yviers) et coupe en deux le département de la Charente, de sorte que les points 610 (Chazelles) et 519 (Saint-Claud) restent du côté de la langue d'oc. Après avoir laissé au sud les points 509 (Millac), dans le dép. de la Vienne, et 505 (Chaillac), dans celui de l'Indre, elle prend la direction de l'est passant au nord de 504 (Dun-le-Palleteau) et de 601 (Lavaufranche présentant la prononciation indécise: *prâ*) qui se trouvent dans le dép. de la Creuse. Puis elle coupe le dép. de l'Allier en deux, laissant au sud les points 800 (Désertines), 802 (Chantelle, où l'on prononce *prâ*), 803 (Vesse) et se tient ensuite près de la limite septentrionale des dép. de la Loire, du Rhône et de l'Ain, de façon à séparer 916 (Davayé) de 917 (Réplonges). Ayant passé au nord des

points 918 et 927 dans le dép. du Jura, elle semble coïncider avec la limite occidentale de la Suisse jusqu'à 41. Ce point emploie le mot *champ* au lieu de *pré*, mais les autres mots nous prouvent que la limite passe bien au nord de ce point. Ici elle tourne vers l'ouest, laissant 32 au sud, mais 33 au nord, et, après avoir décrit une sorte de cercle qui renferme la plus grande partie des dép. respectifs du Doubs et de la Haute-Saône, le coin sud-est de celui des Vosges et un peu du territoire de Belfort, comme le montre notre carte, elle entre en Suisse au sud du point 64 (Les Bois). Quant aux points 26 et 35, dans le dép. de la Haute-Saône, nous devons recourir à d'autres mots, qui nous apprennent que la limite passe entre ces deux points. Le village d'Andraut (635), dans le dép. de la Gironde, change régulièrement cet A libre en *e*, s'accordant ainsi avec la langue d'oui.

Les autres mots de ALF, présentant la même évolution phonétique, ne donnent pas sur tout le parcours exactement la même limite; mais les divergences sont en général peu accentuées. Si, par ex., nous tracions la limite de ce caractère d'après le participe *emporté*, elle ne différerait de la ligne 7 qu'en ce qu'elle passerait au nord du point 916. Le mot *nez* est francisé aux points 509, 801 et 809. D'après *blé*, 601 appartiendrait à la langue d'oui, tandis que 32 présente la forme indécise de *blâ* et les points 800, 33, 25, 57 emploient le mot *froment* au lieu de *blé*. Quant à la terminaison -ARE de l'infinitif, elle s'est changé régulièrement en *-e* aux points 801, 802, 803, 804, 806, 809, 905 et 927, qui se trouvent dans les dép. de l'Allier, du Puy-de-Dôme, de la Loire et du Jura. Mais il est à remarquer que la limite tracée d'après un infinitif ne s'écarte que dans ces endoits-là de notre ligne, et que tous les infinitifs s'accordent bien entre eux. Les mots *tel* (TALE) et *amer* (AMARU) sont tout à fait exceptionnels, car une grande partie de la langue d'oc présente la même forme que la langue d'oui. Ces deux mots exceptés, nous avons constaté une si grande concordance en-

tre les divers mots que la limite de cette particularité dialectale peut être considérée comme assez fixe.

A **libre accentué du latin précédé d'une palatale** est resté intact dans la langue d'oc, excepté les cas bien rares où il s'est changé en *o*. La limite, tracée d'après le mot *marché* (MERCATU), s'écarte depuis le point 509 de la limite précédente, pour passer au sud de 509, 505, 601 et de 800. Dans le dép. de l'Allier, elle prend la direction sud-est traversant les dép. de la Loire, de la Drôme et de l'Isère, pour entrer en Italie au nord des points 971 et 972, comme le montre la ligne **10** de notre carte. Le point 635, dans le dép. de la Gironde, s'accorde avec la langue d'oui en changeant cet A en *e*.

Sur les territoires de l'Italie et de la Suisse et dans les dép. orientaux de la France, les points soulignés présentent des formes en *a* (*marsa, martʃa, martsa*), mais ce sont des formes secondaires qui ont remplacé l'ancienne évolution régulière. Cependant, ce changement n'a eu lieu qu'à la position finale; il a persisté tel quel dans tous les cas où *iè* était suivi d'une consonne [1]. Aussi les mots *chèvre* (CAPRA), *cher* (CARU) et les infinitifs ne présentent-ils que des formes palatalisées à ces points.

Si l'on voulait tracer la limite d'après l'un de ces deux derniers mots, elle ne coïnciderait pas sur tout le parcours avec celle que nous avons tracée. *Chèvre* se prononce *krabe* au point 635, et, dans les dép. de la Creuse et du Puy-de-Dôme, la limite passerait au sud des points 603, 602, 702 801, 802, 803 et 809. A en juger d'après *cher*, elle passerait à l'est de 610 et de 519, au sud de 801, 802, 809, 816 et 849; sur les autres points, ces mots s'accordent parfaitement avec *marché*. Du reste, le mot *cher* est un peu exceptionnel en ce que tout le dép. de la Lozère et presque toute la Provence emploient des formes palatalisées.

[1] Pour cette question, consulter les articles respectifs de Morf (*Romania* XVI, page 278), de Gauchat (*Romania* XXVII, page 270) et de Philipon (*Romania* XVI, page 271).

D'après un infinitif en -ARE, la limite de ce caractère coïncide exactement avec la ligne 7 (PRATU) jusqu'au delà du point 800, pour suivre ensuite la limite que donne la terminaison -ARE non précédé d'une palatale jusqu'à 808, qui appartient à la langue d'oc. Depuis ce point, elle s'accorde avec la limite de *marché* passant pourtant au nord de 838. Tous les infinitifs: *arracher*, *attacher*, *avancer*, *balayer*, *bercer*, *charger*, *chausser*, etc., donnent la même limite [1].

T **intervocalique du latin** > *d* dans la langue d'oc. La limite nord de cette évolution est représentée sur notre carte par la ligne 8, tracée d'après le mot *journée* (DIURNATA). Le point 504 emploie la forme exceptionnelle *jorn* (au lieu de *jornad*), mais puisque tous les autres mots présentent à ce même point des formes en *d*, je l'ai laissé au sud de la ligne. Le point 635, de même que la langue d'oui, a perdu le *d*.

Le mot *matinée* (MATUTINATA) donne la même limite avec cette différence que, dans le dép. des Basses-Alpes, elle passe au nord de 875 (les points 806, 809, 888 employant le mot *matin* au lieu de *matinée*). D'après *crier* (*CRITARE; ALF, planche 355), la limite passe 601, 875, 888 [2] (les points 519, 509, 504 ne connaissent pas ce mot), mais coïncide sur le reste du parcours avec celle qui est tracée sur la carte. D'après *dé* (*DITALE): 630, 632, 509, 601, 800, 875, 878. Ce mot a conservé le *d* même dans 635, tandis que dans 801 il se prononce comme le »*th* sonore» de l'anglais. *Pendue* *PENDUTA):

---

[1] La limite tracée pour ce caractère par M. Morf diffère sensiblement de la nôtre. Il attribue à la langue d'oui beaucoup de régions où A libre accentué précédé d'une palatale se conserve et, au contraire, à la langue d'oc des points où cet A s'est changé en *e*. En outre, ses cartes VI et VII se contredisent en ce que la première montre que l'A libre reste intact aux points 802, 803, 806, 809 et que la palatalisation a eu lieu dans 838, tandis que la dernière prouve le contraire. Voir l'étude de Morf, *Zur sprachlichen Gliederung Frankreichs* (*Abhandlungen d. Königl. Preuss. Akademie d. Wissenschaften, Phil.-hist. Classe*, 1911).

[2] 875 = au nord de 875; 875 = au sud de 875; | 875 = a l'ouest de 875, etc.

519, 509, 505, 887, 888; *gelée*: 505, 887, 888; *soirée*: 833, 875, 878 (806, 809 emploient les formes: *si, fi*; 815 et 814: *sĕrĕ*; 813: *sĕr*). Le mot *craie* (CRETA) a subi l'influence du français officiel, puisqu'une grande partie du territoire d'oc présente la forme *kre*. La ligne de *roue* (ROTA) diffère de celle de *journée* de la manière suivante: 509, 800, 836, 857, 868, 879, 889[1].

Ĕ. Ĭ **libres accentués du latin**. La ligne **9**, tracée d'après le mot *poire* (*PĬRA), sépare l'aire des sons diphtongués (*we, wa*, etc.), employés dans la langue d'oui, de celle des voyelles (*e, a*), qui carectérisent la langue d'oc. Elle traverse le point 509, puisqu'il présente des formes doubles: *pēr, pwēr*. Le point 635 change régulièrement Ē, Ĭ en *we*.

La limite que donnent les mots *boire, foire, mois*, ne s'écarte de celle de *poire* que sur peu de points: *boire*: 505, 31, 71; *foire*: 632, 505, 916, 917, 63, 71; *mois*: 601, 802, 905, 71, 63. D'après *trois*: 509, 802; 919 est traversé, tandis que dans les dép. orientaux de la langue d'oui on prononce *tro*. D'après le mot *avoine*, la limite s'acorde bien avec notre ligne, mais entre les points 517 et 519, elle fait une grande enclave vers l'ouest passant 517, 515, 523, 533; à l'ouest de 540 elle retourne vers l'est: 540, 429, 521, 510, 511, 508, 507, 505, 802, 63, 71. D'après *pois*, toute la Saintonge appartient à la langue d'oc; la limite passe 533, 523, 510, 511, 514, 509; sur le reste du parcours elle coïncide assez bien avec notre ligne: 601, 802, 905, 906, 916, 71. Le mot *fois* n'est pas connu dans la partie de l'ouest et du sud du territoire d'oc; mais à l'est, sur un quart de parcours, il donne la même limite, tandis que la limite tracée d'après *soir* et *étoile* ne coïncide presque nulle part exactement avec

[1] M. Morf a tracé la limite de *roue* au sud de 504, bien que ce point présente les formes *rōd, rŏdāy*.

celle de *poire*[1]. L'extension de ce caractère ne peut donc pas être marquée par une ligne fixe.

ō, ŭ **libres accentués du latin** sont devenus ū ŭ[2] dans la langue d'oc. La ligne I, tracée d'après le mot *neveu* (NEPŌTE), marque l'extension de cette évolution. Hors du territoire d'oc, le Poitou et les points entourés du cercle 1, dans les dép. du Rhône et de l'Isère, présentent la prononciation de la langue d'oc.

Dans certaines régions, cette limite n'est pas fixe, comme nous le montre la carte. Par ex., *fleur* se prononce *flœr* aux points 630, 632, 504, 801, 817 et à tous les points entourés du cercle 1, tandis que 963 présente la prononciation d'oc (*flur*). D'après *couleur,* la limite s'écarte de notre ligne de la manière suivante: 630, 632, 504, 800, 801, 806, 808; les dép. du Rhône et de l'Isère emploient les formes du français officiel. Le mot *heure* s'est déjà francisé dans 630, tandis que 632 présente à côté de la forme moderne (*œr*) une forme vieillie (*ur*), ce qui porte à croire que la limite de ce caractère a reculé vers le sud. D'après ce mot, la limite passerait donc au sud de 630, en traversant le point 632, puis à l'ouest de 621 et au nord de 601, 800, 802, 803, 806, 838. Le point 911 prononce *ūr*, mais 818 et 931 sont déjà francisés. D'après *chaleur* (632 employant le mot *chaud*), la limite de ce caractère devrait passer | 621, 601, 800, 806, 808, 908, | 914, | 911, 818, 921, 922, 943, 953, 963, 973. De même, d'après le mot *heureux,* la limite s'écarte sensiblement, depuis 800, de la ligne 1 de notre carte.

Si ō, ŭ étaient suivis d'une nasale, ils aboutirent à u, ũ. La limite de cette évolution diffère, d'après *charbon,* de la ligne 1 en ce qu'elle passe 630, 632, 509, 504, 601, 806, 973, 985. Les points entourés du cercle 1 présentent la prononciation moderne. Cette limite est bien fixe.

[1] Pour le mot *étoile,* voir la carte I de Jaberg, *Sprachgeographie.* (1906 et 1908)

[2] Je me permets de rendre par un u le signe que l'*Atlas* emploie pour dénoter le son d'*ou* dans *mou.*

P **intervocalique du latin** s'est sonorisé en *b* dans la langue d'oc. Dans certaines régions, l'extension de ce caractère varie sensiblement suivant chaque mot; dans d'autres, les divergences n'empêchent pas de considérer la limite comme assez fixe. Surtout à l'ouest, il arrive que, d'après deux ou trois mots, ce caratère s'étend beaucoup plus loin vers le nord que d'après les autres, qui s'accordent assez bien entre eux. Sur notre carte, la ligne **11**, tracée d'après *néveu* (NEPOTE), représente la limite qui coïncide le mieux avec celles des autres mots. Le point 635 a déjà poussé cette évolution jusqu'à *v*, s'accordant ainsi avec la langue d'oui.

D'après *sève* (SAPA), la limite passe 549, | 517, 514, 800, 802, | 803, 806, 827, 837, | 847, 857, 868, 879, | 980, 981, 992. D'après *arriver* (*ADRIPARE): 519, 605, 603, 801, 804, 817, 836 (quelques points prononcent *ariva*). D'après *couvert*, la limite coïncide avec notre ligne jusqu'à 519 et, à l'est, à partir de 837. Le mot *savon* a conservé le *b* dans toute la Saintonge: 479, 459, 540, | 531, 523, 512, 511, 514, 703, 804, 806, 809, 847, 869, 980. La forme féminine de *loup* (LUPA) l'a conservé même au Poitou: 459, 448, 429, 521, 570, 511, 514, 509, 504, 601, 800, 803, 905, 808 |, 827, 837, 971. — Les mots *avril* et *lièvre* donnent sur de longs parcours la même limite que *neveu*. *Avril*: 624, 519, 801, 806, 817, 837. *Lièvre*: 505, 504, 600, 800, 802, 817, 837, 971, 972, 992 [1].

E, ĭ + **nasale devant une consonne** > *ẽ* dans la langue d'oc, en Picardie et en Wallonie. La ligne **14**, tracée d'après *fente* (*FINDITA), représente la limite de cette modification. Le point 506 prononce *fõt*, mais les autres mots prouvent que la limite doit être tracée au nord de ce point. Dans le dép. de l'Isère, 921 présente la prononciation moderne, tandis qu'aux points 917, 933, 943, 953 et 954, l'évo-

[1] Pour être exacte, la limite tracée par M. Morf d'après le mot *savon* devrait passer au nord de 838.

lution a abouti à *ĕ* (*jĕto, fĕta*). 635 prononce *fãt.* A l'extrême sud, cette ligne sépare le dép. des Pyrénées-Orientales du domaine de la langue d'oc.

Cette limite est bien fixe, car, à une ou deux exceptions près, quantité de mots s'accordent avec *fente*; cependant la limite du participe *commencé* s'écarte un peu plus de notre ligne. D'après ce mot, 800, 801, 802 et 803 appartiennent à la langue d'oui, tandis que 600, 601, 933, 954 emploient des formes en *ẽ*.

I **long du latin + nasale** > *ĩ, ỹ* dans la langue d'oc. La ligne **16** marque la limite que donne *vin* (VĪNU). Le point 635 s'accorde avec la langue d'oui. Excepté le dép. du Puy-de-Dôme, où plusieurs mots ont subi l'influence du français officiel, cette limite semble être assez fixe. D'après les mots suivants, par exemple, elle ne s'écarte, dans d'autres régions, que sur peu de points de notre ligne. *Printemps*: + 611, + 808, — 849[1]; *moulin*: + 611, + 519, + 509, + 601, — 703, — 805, — 818, + 963; *matin*: + 519, + 509, + 601, — 703, — 805, — 818; *quintal*: + 611, — 804, — 805, — 705, — 709, — 811, — 812, — 809; *lin*: + 519, + 808, — 849; *chemin*: + 519, + 509, + 601, + 800, + 801, + 808, — 950; *cinq*: — 804, — 805, — 705, — 708, — 710, — 714, — 709, — 811, — 809, + 808; *linge*: + 611, — 506, — 804, — 805, — 705, — 708, — 714, — 811, — 809, — 817, + 808.

Dans une partie des dép. du Doubs, de la Haute-Saône, des Vosges et de Meurthe-et-Moselle, ī du latin a subi dans ces conditions la même modification. Pour la limite, voir la carte.

A **libre tonique + nasale** > *a, ã, o* dans la langue d'oc. La ligne **2**, tracée d'après *main* (MANU), en indique la limite. Les points 630, 509, 507, 508, 503, 916 présentent

---

[1] + devant un numéro signifie que ce point, quoique hors de l'aire délimitée sur notre carte, présente la particularité dialectale représentée par cette aire; le cas contraire est indiqué par un — précédant le chiffre.

des formes en $\tilde{\acute{e}}$ *a*. Cette limite semble être fixe. Par ex., d'après *demain*: — 503, — 800, — 803; *pain*: — 630, — 509, — 916; *faim*: — 630, — 509, — 503 (600: $\tilde{\acute{e}}$ *fa*, 800: $\acute{e}$ *fay*), — 802, — 806, — 905, + 906; *laine*: 630, 519, 506, 504, 801, 802, 803, 908, 916|, 928, 938. Au Poitou, il n'existe plus aujourd'hui que des restes de cette évolution.

La ligne **68** représente la limite du changement d' A libre tonique + nasale en *o*, voir la carte.

$\bar{A}$ **final du latin** > u, *ə, o, a*. La ligne **15**, tracée d'après *dame* (DOMINA), représente la limite de ces changements. Entre 803 et 905, elle se divise en deux rameaux, dont l'un va en Suisse et l'autre, marqué sur la carte par le numéro **31**, prend la direction du sud-est. Ces rameaux circonscrivent le territoire où l'A final s'est conservé intact, excepté quelques points isolés qui l'ont transformé en *ə, o*. A l'ouest de la ligne **30**, cet A est devenu *ə* féminin qui se prononce. Le point 548 l'a changé en u, tandis qu'il a disparu tout à fait dans la langue d'oui et au point 635. Dans le dép. des Pyrénées-Orientales, au sud de la ligne **47**, il apparaît sous la forme d'*e* et d'$\acute{e}$*a*. Le reste du domaine de la langue d'oc présente *o* (sporadiquement *ə*), excepté les points 758, 759, 768, 779 dans le dép. de l'Hérault et 851, (852), qui conservent *a* final.

Cette limite est bien fixe. Il n'y a que peu de points où la prononciation varie. Au point 506, beaucoup de mots ont déjà perdu la voyelle finale, et 808 et 813 chancellent entre *a* et *o*. D'après divers mots, la limite s'écarte de notre ligne sur les points suivants: *heure*: — 30, — 61, — 60 (808: *a*, 813: *o*); *herbe*: — 506, —31, —30, —20, —51 (808: *e*, 816: *o*); *laine*: — 506, — 51, — 52 (808: *a*, 813: *o*); *lune*, 808: *o*; *bretelle*: 808: *a*, 708: *a*, 813: *o*; *barbe*: — 506, + 52, — 30, — 61, — 62, — 60 (808: *a*, 816: *o*); *flamme*: — 506, — 21, — 51, — 52 (808: *a*, 816 et 813: *o*); *fouine*: — 506, — 20, — 30, — 51 (808: *a*); *étoile*: — 506, — 30, — 31, — 51, (808: *a*, 813: *o*).

L **suivi ou précédé d'une palatale** s'est fondu avec celle-ci aboutissant à un *l* mouillé (*ļ*). L'extension en est marquée par la ligne **29,** tracée d'après *aiguille* (ACUCULA). La prononciation de la langue d'oui, qui a poussé cette évolution jusqu'à yod, pénètre par les dép. de la Haute-Vienne, du Puy-de-Dôme, de la Loire et de la Haute-Loire dans le domaine d'oc. D'après quelques mots, elle s'étend par le dép. de l'Ardèche jusqu'en Provence, qui change régulièrement *l* dans cette condition en yod. Ces régions exceptées, la limite est assez fixe. *Maille*: + 549, — 811, — 824, — 833, — 826, + 817, — 818, + 51; *paille*: + 641, + 519, — 506, — 605, + 600, — 824, — 833, + 817, — 818, — 918, — 20, + 865, — 757; *vieille*: — 529, + 509, + 809, + 817, — 818, + 819, + 905, + 52, — 833, — 757; *feuille*: + 641, — 621, — 629, — 519, + 509, — 506, — 605, — 603, + 807, + 809, — 818, + 51, + 52, — 833, — 757; *juillet*: + 641, — 621, + 514, — 506, — 605, — 800, + 805, + 817, + 819, + 905, + 51, + 52, + 865, — 757; *bouteille*: + 528, + 509, + 508, + 511, + 510, — 811, — 824, — 833, + 817, — 50, — 757.

L'imparfait de l'auxiliaire *être* présente dans la langue d'oc des formes dérivées de celles de l'imparfait latin: ĔRAM, ĔRĀS, etc. La limite de cette particularité (ALF, planche 511) est représentée par la ligne **13.** Au nord de cette ligne, dans les dép. de l'Ain et du Jura, on emploie encore les formes anciennes: *ĕr, ĭr, ĭre*, comme le prouve la carte. Elles sont connues même aux points 920, 940; mais il semble qu'on y préfère les formes modernes [1].

Parmi d'autres particularités dialectales caractéristiques pour tous les parlers de la langue d'oc et dont les limites coïncident, sur de longs parcours, avec celles que nous venons de commenter, sont à signaler la terminaison de l'imparfait -ABAT > *-avo* (*bougeait*) et l'Ĕ libre accentué qui se maintient

[1] Cf. la carte IX de Jaberg, *Sprachgeographie.*

sans changement (*pied* ⟨ PĔDE). Pour les limites de ces caractères, je renvoie à ALF. Ci-dessous, nous allons jeter un coup d'œil sur les principaux traits linguistiques qui n'occupent qu'une partie du domaine d'oc.

S **devant une consonne** se conserve dans la plus grande partie du territoire d'oc, excepté le point 635. La limite de ce caractère, marquée par la ligne **17** (*château* ⟨ CASTELLU), est bien fixe. *Crête, écorcher, maître* donnent exactement la même limite. D'après d'autres mots (excepté *bête*), elle ne s'écarte de notre ligne que sur un ou deux points: *arête*: + 635; *école*: + 635; *écouter*: — 981; *écrire*: — 707, — 708; *étroite*: — 710, — 714. A l'extrême nord, ce trait se retrouve en Wallonie.

C **initial du latin devant** A se prononce comme *k* dans le nord et le sud de la France. Les limites de cette prononciation sont marquées par la ligne **19** (*chat* ⟨ CATTU). Le point 634 emploie la forme moderne (*ʃa*), mais nous l'avons laissé au sud de la ligne, parce que tous les autres mots y présentent *k*. 635 a changé le *k* dans cette position en *ʃ*, s'accordant ainsi avec la langue d'oui.

D'après *chaleur, chanson, chanter, chasser, chauffer, chaud, chemin, chemise* et d'autres, la limite de ce caractère coïncide parfaitement, dans le sud, avec la ligne tracée sur notre carte. Dans les mots *champ, chambre*, le *k* s'est transformé en *tʃ* dans toute la Provence. *Charger*: + 714, + 729, + 730 [1]. Pour la fixité de cette limite dans le nord, voir page 103.

C **intervocalique médiopalatal** ⟩ *g*. L'extension de cette évolution est marquée par la ligne **20** (*prier* ⟨ PRECARE). Le point 635 a déjà perdu le *g*. D'après *il plie* (PLĬCAT), la limite s'écarte de notre ligne sur les points suivants: + 618, — 715, — 716, + 729, — 833, — 844.

C dans le groupe UCA a donné *g* sur le même territoire. *Laitue* (LACTUCA): — 618, — 711, — 712, + 729, — 822,

[1] Dans son étude *C et G suivis d'A en provençal* (*Romania* XXIV, 1895, page 529), basée sur les noms de lieux, M. Mayer admet que la prononciation *cha* a gagné du terrain sur *k*.

— 833, — 844, — 842, — 853, — 876, — 878. *Buée* s'accorde avec *laitue*. D'après *tortue* et *verrue,* la limite ne coïncide qu'en Provence avec la ligne 20 de notre carte [1].

Le G primaire se conserve sur le même territoire, dans *agace* (ALF planche 1010; voir Meyer-Lübke, *Roman. etymolog. Wörterbuch,* 275): + 618, + 729, + 821, + 814, — 844, — 875, — 878, — 991.

T **final** se prononce au sud de la ligne **22** (*chat* < CATTU), excepté le point 635. *Blé*: — 712, — 711,— 810; *bruit*: — 711; *pré*: — 712, — 711, — 810; *marché*: — 628, — 711, — 712; *fouet*: — 711, — 712, — 715, + 822; *robinet*: — 711, — 712, — 717; *appuyé*: — 711, — 712, — 715, — 810, — 821, —840. A l'est, dans les dép. des Hautes-Alpes, etc., se conserve seulement le *t* final d'origine double médial.

V- > *b* au sud de la ligne **18** (*vigneron*). Le point 635 conserve le *v* intact. *Venir*: — 840; *vingt*: — 616, — 840; *vinaigre*: — 626, — 616; *vieille*: — 626, — 616, — 840; *veau*: — 618, + une partie de la Saintonge et du Poitou. Les points 617, 710 et quelques autres présentent le son $\overset{b}{v}$.

-ĔLLU > *-et* en Gascogne. Cette évolution, représentée par la ligne **26**, a beaucoup de constance, car *château, couteau, marteau, oiseau, râteau,* et même *peau* PELLE, donnent tous exactement la même limite; mais *beau*: — 659; *fléau*: — 641, 782.

-LL[a] > *r*. La ligne **28**, tracée d'après *belle* (BELLA), en représente la limite. Le point 771 emploie le mot *pulido,* mais le mot *agnelle* prouve que la limite passe à l'est de ce point. *Agnelle*: — 643, — 647.

F > h aspiré. La limite de cette transformation est bien fixe, car d'après les mots *faire, farine, feu, fait, fève,*

---

[1] M. Morf a tracé la limite de l'évolution du C postpalatal > *g* d'après le mot *sûr* (SECURU), mais il l'a tracée au nord des points 635, 634, 636, 637, 647, 709, 812, 813, 814, 822, 840, 841, bien que ceux-ci présentent les formes: $\overset{u}{sur}$, $\overset{o}{fur}$, *sedyur*, et d'autre part au sud de 853 et de 869, qui prononcent *segur*.

faner, filleul, fontaine, elle coïncide exactement avec la ligne **27** de notre carte. *Fente*: — 665; *feuille*: — 549; *femme*: — 643, — 645.

Ces lignes divisent la langue d'oc en plusieurs dialectes. A l'ouest, se trouve le gascon, dont nous venons de déterminer la limite. A l'extrême sud, commence le domaine du catalan, que nous avons déjà séparé du territoire d'oc par les lignes 14 et 47. Avec celles-ci coïncident quantité d'autres, dont nous avons inscrit quelques-unes sur notre carte. Les lignes **48** et **49** représentent les limites des évolutions du D devenu final en u (PEDE > *peu*) et de TI, C (prépalatalisés) devenus finals en u (PRETIU > *preu*, CRUCE > *kreu*), caractéristiques du catalan. Pour d'autres caractères, je renvoie à l'ouvrage de Salow[1], qui a déterminé avec beaucoup de précision une partie de cette limite dialectale.

Le dialecte délimité d'un côté par le gascon et le catalan, et de l'autre par les lignes 18 et 22, est appelé le languedocien proprement dit. Il ne possède aucun caractéristique exclusif. Le seul caractère qui occupe presque tout ce territoire, c'est la conservation d'***l* final,** qui a persisté même en catalan, tandis que tous les autres dialectes de la langue d'oc l'ont vocalisé (u, *o*). La ligne **36**, tracée d'après *sel* (SALE), en marque la limite. Elle est bien fixe au nord et du côté de la Gascogne; elle varie un peu à l'est. *Quintal*: — 715; *miel*: — 715; *ustal* ('maison'): — 715, — 768; *poil*: — 715, — 748, — 840, — 758. Les mots en -ELLU -ALLU ont conservé *l* même dans les dép. de la Lozère, de l'Hérault et aux points 841, 842, 851, 852.

Plus à l'est, au sud de la ligne 19, se trouve le provençal, qui est caractérisé par les formes du pluriel de l'article et des pronoms possessifs. Comme le français, il emploie les mêmes formes pour les deux genres: *li, lei, mi, mei,* etc., devant

[1] Salow, *Sprachgeographische Untersuchungen über den östlichen Teil des katalanisch-languedokischen Grenzgebietes*, 1912 (*Bibliothèque de dialectologie romane* I).

consonne et *lis, leis, mis, meis,* etc., devant voyelle. La ligne **44** représente la limite de cette particularité. Le point 991 vacille entre *li* et *lé*.

Le reste du domaine d'oc comprend les dialectes appelés limousins-dauphinois. Ils changent le *c* devant *a* en *tf*. La limite méridionale de cette évolution coïncide avec celle de *c* (+ *a*)= *k*, tandis que, du côté nord, elle est délimitée par la ligne **46**. D'après *charger*, la limite s'écarte de celles-ci dans les dép. de la Creuse et de la Lozère. Si l'on ne tient compte que de ce caractère-là, le lozérois peut être considéré comme faisant partie de ce même groupe de dialectes, auquel il est attribué en effet par ex. par M. Lamouche[1]. Il semble pourtant qu'il soit uni par un plus grand nombre de traits linguistiques au languedocien proprement dit.

Tous ces dialectes se divisent en plusieurs sous-dialectes et en parlers locaux[1], qui ne diffèrent souvent que très peu l'un de l'autre. Nous ne nous sommes point proposé, dans cette étude, de relever les limites de toutes ces subdivisions, les points de l'*Atlas ling.* étant trop clairsemés pour permettre une telle entreprise. Nous avons néanmoins tracé plusieurs lignes qui coupent ces territoires en tous sens, pour faire ressortir davantage le caractère hétérogène de ces dialectes. Çà et là elles coïncident, non seulement avec les lignes déjà commentées, mais aussi entre elles, indiquant ainsi l'endroit par où passe probablement la limite de quelque sous-dialecte.

Le cadre restreint de cet article ne nous permet pas de commenter toutes ces lignes-là. Pour en approfondir l'étude, consulter directement l'*Atlas linguistique de la France*.

La langue d'oui.

Sur le territoire de la langue d'oui, les dialectes semblent avoir été plus exposés à l'influence perturbatrice du français officiel que dans la langue d'oc. L'extension d'une

---

[1] Lamouche, *Note sur la classification des dialectes de la langue d'oc* (*Revue des langues romanes* XLIII, 1900).

évolution phonétique donnée varie souvent à un tel degré avec chaque mot qu'il est impossible d'en marquer une limite commune. Dans certaines régions, toutefois, la langue a assez bien conservé sa physionomie dialectale. Telles sont entre autres la Picardie et la Wallonie.

En examinant les caractères de la langue d'oc, nous avons déjà mentionné quelques traits linguistiques qui se retrouvent dans la partie septentrionale de la France. Ci-dessous, tout en consacrant encore quelques mots à l'explication des limites de ces traits-là, nous n'allons qu'effleurer légèrement les particularités dialectales de la langue d'oui.

E, Ĭ + **nasale devant consonne** > *ẽ*. La limite (ligne **14**), tracée d'après *fente* (*FINDITA), est bien fixe. Les seuls points qui chancellent entre *ẽ* et *ã*, sont 261 et 185 [1].

C **initial devant** A **du latin** a conservé la prononciation ancienne au nord de la ligne **19** (*chat* < CATTU). Le point 261 emploie le mot *minõ* au lieu de *chat*, mais, d'après les autres mots, la limite passe au nord de ce point; il n'y a que *chardon* qui y présente *k*. En outre, quelques mots ont conservé la prononciation latine dans 290; pour *chasser*, c'est le cas même dans 291. En Normandie, cette limite est bien flottante; avec chaque mot, ou à peu près, elle prend une direction différente. Le mot *chat* y représente le maximum d'extension pour ce *k*.

C **devant yod ou devant** E, I > *ʃ*. La ligne **54** (*chausser* < CALCIARE) en indique la limite, mais elle n'est fixe que dans le dép. de l'Aisne. *Cent*: + 387, + 367, — 340, + 248, — 235, — 270, — 292, — 293; *cendre*: — 345, — 248, — 235, — 292.

Sur le territoire d'oc, on trouve encore quelques restes de cette évolution, comme le prouve notre carte.

Ces lignes indiquent les limites des dialectes normand, picard et wallon. Le premier n'a pu résister aux influences

[1] M. Morf a tracé cette limite au sud du point 182, qui présente *e* au lieu d'*ẽ*.

du dehors. Le français officiel l'a envahi à un tel point qu'il est bien difficile d'en restituer la limite méridionale.

Le picard, au contraire, a très bien conservé son ancienne physionomie dialectale. Ce qui le caratérise le mieux, c'est que dans bien des cas les évolutions phonétiques y ont abouti à *œ*: -ELLU > *œ* (BELLU > *bœ, byœ*); AVU > *œ* (CLAVU > *klœ*); AL (+ consonne) > *œ* (CALDU > *kœ*); voyelle + U tonique > *œ* (POTUTU > *pœ*) et d'autres [1]. Les limites de quelques-unes de ces transformations sont représentées sur notre carte (lignes **55—57**). Les autres caractères ne donnent que sur un bout de parcours une limite fixe.

Le wallon se distingue des dialectes limitrophes par les changements du C initial suivi de l'A latin en *tʃ* et par la conservation d's devant une consonne, caractères que nous avons déjà rencontrés dans la langue d'oc. Pour les limites de ceux-ci et de quelques autres traits divisant le wallon en sous-dialectes, voir la carte (lignes **46, 17**) [2].

Outre cette région-là, il existe aujourd'hui, après tout, toujours pour la langue d'oui, quelques limites dialectales assez nettes. On en peut reconnaître une, par exemple, au nord des dép. de la Vendée et des Deux-Sèvres. Elle sépare le poitevin des parlers d'Anjou. Les lignes qui, sur notre carte, y coïncident, représentent l'extension des phénomènes linguistiques suivants: A libre accentué latin reste intact devant L (vélarisé) (ligne **53**, voir ALF *aile, pelle, échelle*); O s'est changé en **u** devant une nasale intervocalique (ligne **52**, ALF *bonne, monnaie, sonner, donner, charbonnier, chaudronnier*); Ō, Ŭ libres accentués sont devenus **u**, comme nous l'avons déjà mentionné en parlant des caractères de la langue d'oc (voir page 94); seulement, dans cette région, la limite n'est pas fixe. Les pronoms personnels *il, ils* sont remplacés par *lə* et *je*; *nous*

[1] Sütterlin, *Heutige pikardisch-franzische Mundarten* (*Zeitschrift für rom. Phil.* XXVI, 1902).

[2] La limite entre le wallon et le champenois est déterminée avec beaucoup de précision par M Bruneau, dans son ouvrage *La limite des dialectes wallon, champenois et lorrain en Ardenne*. 1913.

par *i*. Le point 417 emploie *i* pour tous les deux pronoms (ligne **51**). C devant *u* primaire ou secondaire s'est palatalisé : *ty* (ligne **3**, ALF *cul, cuit, cuisse, culotte, écume*). La terminaison de la 3 ième pers. du pluriel -ANT > *ã* (ligne **12**, ALF, *qui habitent, ils portent*). Les groupes BL, PL, CL, GL, FL ont donné *by, py, ky, gy, fy* en Saintonge, dans une partie du Poitou, de l'Anjou etc., tandis que le vendéen les a conservés intacts, comme le prouve la ligne **5** de notre carte (ALF *blanc, place, clé, glace, fleur*). Les groupes FL et GL ne donnent pas de limite fixe. La même évolution s'est faite dans la partie orientale de la France (voir ci-après). Pour les caractères dont l'extension est marquée par les lignes 2 et 29, voir pages 96 et 98.

Dans l'est, les dialectes ne peuvent être nettement délimités. En général, la limite d'un trait linguistique donné n'y est pas fixe et, si l'on réussit à en marquer approximativement l'extension sans trop d'arbitraire, on découvre que les limites des divers caractères ne coïncident que très rarement entre elles. Cependant on peut reconnaître une limite dialectale nette dans le dép. de la Haute-Marne, où, d'après l'*Atlas ling. de la France,* il semble exister un brusque changement de dialecte entre les villages d'Illoud (point 130) et de Graffigny-Chemin (49). Pour ce qui concerne cette limite, nous nous bornons aux remarques détachées qui suivent.

L'évolution d'L en yod après B, P, C, G est un des rares caractères linguistiques qui, dans ces régions, donnent une limite assez fixe. Dans le dép. du Jura, la limite de CL > *ky* et de GL > *gy* passe 20, 928, 938, pour coïncider ensuite avec la frontière de la Suisse. Celle des groupes BL et PL est marquée sur notre carte (**5**). D'après *glaner,* l'évolution de GL > *gy* s'étend par le dép. de l'Allier jusqu'en Saintonge. Le groupe FL ne donne point de limite fixe.

La limite de ŏ + **palatale** > *œ, œy* (ligne **65**, tracée d'après *cuit* < COCTU) n'est fixe que dans le dép. de l'Yonne. Les formes en *œ* du mot *aujourd'hui* sont marquées par *v* (= vieillie) aux points 121, 130 de l'*Atlas*, ce qui signifie

que la limite de ce caractère est en train de reculer, sous l'influence des dialectes voisins. Cependant, les mots *nuit, truie* apparaissent encore sous leurs formes anciennes dans tout le dep de la Haute-Marne, excepté le point 130.

Il n'y a non plus de limite fixe pour A > **e dans** ATICU (ligne **63**, tracée d'après *fourrage*): *fromage*: — 111, — 106; *mariage*: — 111, — 21, — 30; mais *sauvage*: + 110, — 111, — 105, — 21, — 30, — 173, — 163, — 162; *héritage*: — 120, — 111, — 19, — 17, — 24, — 14, — 7, — 8, — 7. *Cirage* et *orage* se sont francisés dans la plus grande partie de ce territoire.

Pour l'extension de la **terminaison** *ŏ* **de l'imparfait** et de l'évolution de l'A **protonique** > *e*, voir la carte (lignes **67** et **66**) et l'*Atlas ling. de la France.*

Le franco-provençal[1].

Entre la langue d'oc et la langue d'oui il existe un vaste territoire délimité par nos lignes et comprenant les dép. de la Loire, du Rhône, de l'Ain, de l'Isère de la Savoie, de la Haute-Savoie et la plus grande partie de la Suisse romande. Le dialecte qu'on y parle est un dialecte mixte, qui appartient à la langue d'oc par certains traits et à la langue d'oui par d'autres. Notre carte donne une idée du manque d'homogénéité de ce dialecte; mais, si nous avions reporté sur la carte toutes les lignes que nous avons tracées, elle aurait présenté dans cette région une confusion complète, où il aurait été difficile de s'orienter. Les nombreuses enclaves et l'irrégularité des lignes nous portent à croire que ce dialecte a sensiblement changé de physionomie au cours des siècles. Sans approfondir ici la question, nous nous contentons de relever simplement ce fait.

Résumé
(pour la carte II).

Un des faits importants qui se dégagent de l'examen de la carte II, c'est la parfaite coïncidence des limites de di-

[1] J'admets encore cette dénomination mise en vogue par Ascoli, *Schizzi francoprovenzali* (*Archivio glottologico italiano* III).

verses particularités linguistiques sur de longs bouts de parcours. Au lieu de se diriger isolément en tous sens, elles marchent en groupes, ne s'éloignant en général l'une de l'autre que pour se réunir de nouveau ou pour se joindre à d'autres groupes, qui auront ainsi un caractère encore plus marqué. Cette tendance des lignes à former des groupes ou des faisceaux se manifeste de la manière la plus saillante dans le département de la Gironde, où un grand nombre de lignes se couvrent entièrement. Notre carte n'en contient qu'une trentaine, mais il semble être possible d'augmenter ce nombre presque à volonté, surtout si l'on n'exclut pas les particularités d'ordre lexicographique.

Les faisceaux de lignes représentent toujours une zone de transition dialectale plus ou moins brusque. Comme preuve, nous offrons ici des échantillons de la prononciation de quelques villages séparés par un faisceau de ce genre. Soit la phrase: 'une vieille femme va dans le beau château pour vendre du blé et de belles fleurs'. Elle se prononce, d'après l'*Atlas linguistique de la France*, de la manière suivante au point 548: *ünu bèl̥u hĕmu bă dĕn lŭ bĕt kă̤stĕt prĕ bĕndə daŏ blăt ĕ dĕ bĕrus flŭrs*. Voici la même phrase calquée sur la prononciation que représentent les points 650, 662 et 641: *ünə bèl̥ə* (662 *byèl̥ə*, 641: *byèyə*) *hĕmnə bă̤* (641: *bă̤i*) *dĕn lŭ bĕt kă̤stĕt pĕr bĕndə daŏ blăt ĕ dĕ* (662: *də*) *bĕrəs flŭs*. Il existe donc, on le voit, une assez grande uniformité de dialecte dans le département de la Gironde au sud de la Dordogne. Mais de l'autre côté de ce fleuve on parle un idiome qui se rapproche beaucoup du français officiel. C'est ce que prouve la phrase suivante représentant la prononciation des points 630, 528, 529, 518: *un* (528, 529: *ĭn*) *vyèy* (528: *vèy*) *fă̤m văt dã lə byă* (518: *bŏ*) *fă̤tŏ* (528, 529: *fă̤tã*) *pr* (518: *pŭr*) *vãd* (528: *vãr*) *dŏ* (518: *du*) *byĕ ĕ də bĕl fyœ̆r* (630: *fl̥œ̆rt*). Il est donc évident qu'une limite dialectale bien nette sépare le gascon du saintongeois. — Les nombreux faisceaux de lignes qui figurent sur notre carte prouvent que ce n'est pas là le cas unique.

En présence des faits de ce genre il est difficile de nier l'existence de limites dialectales.

Mais il n'en est pas régulièrement ainsi. Nous avons déjà dit que dans plus d'un endroit, il y a des lignes détachées qui s'éloignent des faisceaux. Elles marchent dans ce cas plus ou moins parallèlement avec ceux-ci ou vont couper plusieurs lignes avant de s'associer à d'autres groupes. Ce fait négatif, c'est-à-dire rendant difficile la délimitation des dialectes, se constate un peu partout sans trop diminuer en général la netteté des faisceaux de lignes. Mais il y a des régions où ce phénomène prend un caractère accentué. L'aire d'une particularité dialectale donnée s'étend un peu plus loin que celle d'une autre; ces deux aires à leur tour sont dépassées par une troisième, et ainsi de suite sur un territoire de quelque largeur. C'est là un fait qui appuie la théorie de la fusion graduelle des dialectes, théorie de préférence de tant de philologues. Nous constatons ceci, par exemple, dans la région qui s'étend du département de la Charente jusqu'à celui de la Loire. Il est à remarquer toutefois qu'en comparaison des régions limitrophes, cette bande de terrain contient une telle quantité de lignes qu'elle peut être considérée comme une zone-limite renfermant un dialecte mixte. Il est vrai que les limites de toutes les particularités dialectales ne figurent pas sur notre carte et que, par conséquent, elle est incapable de prouver la vérité de cette assertion d'une manière péremptoire. Mais, par un procédé identique à celui que nous avons appliqué à l'égard du département de la Gironde, on arrive à la conclusion que les transitions de la langue sont, dans cette zone intermédiaire, beaucoup plus sensibles, beaucoup plus brusques que dans les régions limitrophes. Du reste, Tourtoulon et Bringuier, qui ont poussé leurs recherches jusqu'au dép. de la Creuse, nous apprennent qu'il est facile de circonscrire nettement ces territoires où l'on parle le langage mixte [1].

[1] Tourtoulon et Bringuier, *Rapport sur la limite géographique de la langue d'oc et de la langue d'oïl.* 1876; page 578.

Cependant, il y a çà et là certaines lignes qui, tout en ne coïncidant pas exactement, ne constituent pourtant pas de zones-limites. Dans quelques régions, en effet, les lignes se croisent et s'enchevêtrent actuellement à ce point qu'une délimitation des parlers y semble tout à fait impossible. Sur notre carte, ces lignes capricieuses se manifestent dans les domaines respectifs du franco-provençal, du poitevin et de quelques autres dialectes; mais, selon toute apparence, il doit en exister un peu partout à côté des faisceaux de lignes. Si les limites de toutes les particularités que représente l'*Atlas ling. de la France* étaient tracées sur notre carte, elle offrirait un tableau beaucoup plus compliqué qu'elle ne le fait actuellement. Peut-être même quelqu'un de nos faisceaux de lignes se perdrait-il dans la confusion; mais la plupart d'eux prendrait, sans doute, un caractère encore plus marqué.

Un autre fait négatif, et peut-être même plus grave que le précédent, doit être relevé: les limites de nombreux caractères linguistiques sont difficiles à fixer. C'est ce que nous avons constaté presque partout où nous avons essayé de déterminer l'extension de ces caractères. En général, cette irrégularité a été insignifiante, si bien que la plupart des limites ont pu être considérées comme assez fixes; mais nous avons bien rencontré d'autre part des cas où l'étendue d'un caractère donné variait avec chaque mot à tel point qu'il fallait se contenter de tracer une limite de bien peu de valeur réelle en choisissant pour type, faute de mieux, le mot dont l'aire s'accordât le moins mal avec celles des autres. Dans le domaine de la langue d'oc, ce phénomène est beaucoup plus rare que dans celui de la langue d'oui; ici, l'on trouve un grand nombre de traits linguistiques dont les aires respectives varient tellement qu'il est tout à fait impossible d'en fixer les limites générales. C'est pourquoi notre carte présente si peu de lignes dans la partie centrale de la France. Mais c'est dans la zone intermédiaire, où les deux langues se rencontrent, que

cette irregularité atteint sa plus grande intensité. L'extension d'un trait linguistique n'y dépend pas seulement du mot qu'on choisit pour type, mais aussi de l'individu qui le prononce. »Il n'y a pas deux personnes qui disent la même phrase de la même manière . . . . . chaque individu compose le patois à sa manière d'un mélange d'éléments du nord et du midi» [1].

Il paraît que l'influence mutuelle qu'exercent les dialectes sur leur point de rencontre, et particulièrement celle du français officiel, est une des causes qui ont provoqué cette irrégularité. Certains mots ayant été plus exposés à cette influence perturbatrice que ne l'auront été certains autres mots, les limites de divers traits linguistiques ont pris un caractère de plus en plus diffus, et, dans les régions où cette influence est devenue plus générale, elle a occasionné une régression des particularités dialectales. C'est ce que prouvent les formes vieillies et les enclaves présentant un caractère linguistique donné en dehors de son domaine actuel proprement dit, plus ou moins loin de la limite qui circonscrit ce domaine. On rencontre des cas où un ou deux mots, s'étant soustrait à l'influence du dehors, nous indiquent l'ancienne direction de la limite d'une évolution linguistique et que sur le territoire qui se trouve entre celle-ci et la limite actuelle, quelques autres mots ont conservé, à côté des formes plus modernes, des formes vieillies présentant la même évolution. Dans les cas de ce genre, la régression de la limite n'est pas encore achevée. Il en est ainsi par ex. de l'évolution d' *ŭ ō* en *u* dans le dép. de la Gironde. Comme le point 632 présente à côté d' *œr* la forme vieille *ur* et que le mot *neveu* a conservé la prononciation ancienne aux points 632, 630, nous avons admis que la limite de ce caractère, qui passe actuellement au sud de 630 et de 632, doit avoir passé auparavant au nord de ces points [2].

Un autre témoignage de la régression des particularités

[1] Voir le *Rapport* de Tourtoulon et Bringuier, pages 590—591.

[2] Voir page 94.

dialectales est fournie par les documents datant du moyen âge, et surtout par les noms de lieux, qui ont le mieux conservé la prononciation ancienne. A l'aide de ces données, M. Mayer a constaté, comme nous l'avons déjà dit, que la limite de CA = *ka* a reculé vers le sud dans les départements de la Lozère et de la Gironde, ayant coïncidé jadis, entre autres, avec la frontière septentrionale de ce dernier département. Il voit dans cette régression une conséquence des immigrations venues de Saintonge et qui continuaient encore au XVI[e] siècle [1]. La concordance qui, dans cette région, paraît exister entre les témoignages fournis par les formes vieillies et les indications qui résultent des recherches des noms de lieux, portent à croire que toute la limite dialectale qui sépare aujourd'hui le gascon du saintongeois a peut-être coïncidé autrefois avec la frontière septentrionale du département de la Gironde. Pour la région nord-est de la France, une régression des particularités dialectales a été constatée par M. Bruneau [2]. Il nous montre en effet que la limite dialectale qui sépare le wallon du champenois diffère beaucoup de ce qu'elle était anciennement et que la limite entre le champenois et le lorrain est aujourd'hui impossible à restituer. A l'est, sur le territoire franco provençal, on découvre encore des traces de cette régression et c'est par le domaine de ce dialecte et par le dép. du Puy-de-Dôme que les particularités de la langue d'oui semblent pénetrer vers la Provence. A considérer la carte, nous remarquons que les aires de certains caractères (lignes **22, 24, 38**) sont déjà coupées en deux dans la région qu'arrose le Rhône et qu'il y en a d'autres (ligne **29**) qui sont en train de partager le même sort. A l'ouest, ce sont les dép. de la Vienne et des Deux-Sèvres qui semblent avoir donné passage à l'influence des dialectes voisins. Il résulte de ces considérations que les indications de notre carte, qui a été dressée d'après la prononciation actuelle,

---

[1] Voir l'étude de Mayer, citée page 99.

[2] Voir l'ouvrage de Bruneau, cité page 104.

telle qu'elle est notée dans l'*Atlas ling. de la France,* doivent être contrôlées sur les noms de lieux, avant qu'on leur attribue une valeur absolue pour les siècles passés.

En présence de toutes les irrégularités signalées ci-dessus, il est facile de se figurer le manque d'homogénéité des dialectes, qui ressort clairement d'un coup d'œil sur notre carte II, bien qu'elle soit destinée d'une façon spéciale à représenter tout ce que l'*Atlas linguistique* peut offrir de plus positif en fait de limites dialectales nettes.

Dans ces conditions, quelle est la valeur à attribuer à la théorie de la fusion graduelle des parlers? La carte nous apprend que, par ex., le languedocien proprement dit a beaucoup de caractères communs avec le gascon et que les parlers du département de l'Aude diffèrent moins du gascon que ne le font ceux des dép. du Tarn et de l'Aveyron. On remarque que le lozérois représente une étape intermédiaire entre ces derniers, d'une part, et les dialectes limousins-dauphinois, de l'autre, qui, eux, ont déjà perdu plusieurs des traits caractérisant tous les précédents. N'y a-t-il pas là une espèce de transition graduelle entre le gascon et la langue d'oui? Certes, ce fait, avec d'autres déjà mentionnés ci-dessus, semble justifier, à un certain degré, la théorie de la fusion graduelle des parlers. Cependant, les nombreux faisceaux de lignes qui figurent sur notre carte ne nous permettent pas de prendre cette théorie dans un sens absolu et de nier l'existence des limites dialectales.

Causes des limites dialectales.

Quels sont les obstacles qui ont empêché la fusion complète des parlers? Cette question a donné lieu à des hypothèses différentes chez les dialectologues qui reconnaissent l'existence des limites dialectales. Quelques-uns ont cherché la cause de ces limites dans la configuration du terrain. D'autres insistent sur le rôle important qu'auront joué les frontières politiques, tandis que M. Morf, lui, a essayé de

démontrer que ce sont les limites de diocèse qui ont provoqué celles des dialectes.

Pour qu'il soit possible d'établir une comparaison entre ces deux dernières assertions, nous avons dressé la **carte I,** destinée à représenter les limites politiques et ecclésiastiques de la France. Ces dernières sont reproduites avec la plus grande exactitude possible d'après le cartouche XIV de l'*Atlas historique de la France* de Longnon (1884—1907), qui représente la **division ecclésiastique** de la Gaule avant l'an 1317[1]. Ces limites, qui correspondent à celles des civitates romaines, ont persisté jusqu'à la Révolution, n'ayant subi qu'un petit nombre de changements produits par la suppression de certains diocèses, la création de nouveaux et par de simples modifications apportées aux limites diocésaines.

Parmi les diocèses supprimés, il n'y a que celui de Boulogne, sur le littoral de la Manche, qui nous intéresse. Au VII^e^ siècle, il fut uni à celui de Thérouanne, mais fut rétabli en 1559. En fait de nouveaux évêches, nous signalons celui de Laon, créé vers la fin du V^e^ siècle et ceux de Maguelonne, de Carcassonne et d'Elne, qui datent du VI^e^ siècle. En 1317, furent opérés la plupart des changements de la division ecclésiastique. C'est alors que les évêchés de Montauban, de Lambez, de Lavour et de Saint-Papoul furent démembrés du diocèse de Toulouse et l'évêché de Condom de celui d'Agen. Dans la même année, l'évêché de Saint-Flour fut formé de la partie méridionale du diocèse de Clermont, l'évêché de Castres de celui d'Albi et le diocèse de Rodez donna naissance à l'évêché de Vabres. Faute de documents, il nous a été impossible de marquer les limites de ces démembrements sur la carte. Quant aux autres modifications des limites diocésaines, il n'y en a qu'une qui nous intéresse. Le diocèse

[1] [Des raisons d'ordre économique ont empêché la Rédaction de faire reproduire la carte I dans les deux couleurs de la carte manuscrite originaire. M. Rosenqvist y avait tracé en rouge les limites ecclésiastiques. Pour les remettre en relief, on recommande de les repasser au crayon rouge sur le tirage, suivant les indications de la Légende].

de Poitiers s'étendait primitivement jusqu'à la Loire, de sorte que sa limite septentrionale passait au nord des points 467, 447, 435, 425 et 415; mais, à la suite des conquêtes des princes bretons, ce diocèse perdit une partie de son territoire, laquelle fut unie aux évêchés d'Angers et de Nantes au cours du IX^e^ et du X^e^ siècle.

Par les expédients indiqués à la Légende de la carte I en question, nous avons marqué la durée d'ensemble des **limites politiques** dès l'époque franque jusqu'à l'époque moderne; seulement, la carte n'en contient que celles qui ont passé par les régions où, d'après la carte II, il semble exister aujourd'hui une limite dialectale. Au lieu de donner ici un commentaire détaillé de ces limites, je renvoie à l'*Atlas historique de la France* de Longnon et à l'*Atlas de géographie historique* de Schrader (nouvelle éd. revue, Paris, 1911).

Si nous comparons la carte I avec la carte II, nous remarquerons que, dans le département de la Gironde, la limite dialectale actuelle du gascon passe par des contrées où il n'existe aucune limite de diocèse et où les frontières politiques n'ont pas été de longue durée. Mais si, auparavant, elle a eu cette direction hypothétique que nous avons admise ci-dessus (page 110), elle doit, selon toute apparence, avoir coïncidé avec des frontières politiques et ecclésiastiques. Dans le département de la Charente, entre les points 610 et 517, la limite tranchée, séparant les langues d'oc et d'oui, ne s'accorde avec aucune des limites données par les Atlas historiques; il n'y a que la vaste forêt de la Braconne qui, comme nous l'apprennent les recherches de Tourtoulon et de Bringuier, y constitue une limite naturelle entre ces deux langues. Des deux côtés respectifs de cette forêt on parle un dialecte pur, tandis qu'au sud et au nord de celle-ci les parlers limitrophes se sont fondus en un idiome mixte [1]. Dans le domaine de la zone intermédiaire où l'on parle ce langage mixte, de même que dans la partie occidentale du département de la Loire,

[1] *Rapport*, page 583.

nous constatons l'existence simultanée de frontières politiques et ecclesiastiques, ce qui ne nous permet pas de décider lesquelles de ces frontières ont provoqué les limites dialectales. Il en est de même dans la plupart des régions où, d'après notre carte, se rencontrent deux idiomes. Ce n'est que dans le département des Basses-Alpes et dans la partie orientale de celui de l'Hérault que la limite dialectale semble coïncider uniquement avec des limites de diocèse. Dans le département des Hautes-Alpes, au nord du point 869, la frontière politique a eu une durée trop courte pour pouvoir être prise en considération. Voilà donc quelques témoignages, quoiqu'un peu faibles, en faveur des limites de diocèse. Mais d'autre part, il semble exister quelque rapport entre les limites dialectales et politiques dans les parties septentrionales des départements des Basses-Alpes, de l'Ardèche et de la Drôme, ainsi que dans ceux de la Haute-Marne et de Maine-et-Loire, à moins qu'une régression des limites dialectales n'ait pas eu lieu dans ces deux derniers départements. En effet, et surtout pour celui de la Haute-Marne, l'ancienneté de la limite s'est montrée un peu suspecte, comme nous l'avons fait remarquer en y déterminant l'extension des caractères linguistiques (p. 106). Et, enfin, nous constatons que dans les départements de la Dordogne, du Cantal, de la Haute-Loire, du Lot-et-Garonne, de Tarne-et-Garonne et de la Haute-Garonne, les limites dialectales ne coïncident avec aucune limite politique ni ecclésiastique.

Si l'on ne tient compte que du simple nombre des cas de coïncidence pour tirer une conclusion, il faut avouer que les limites politiques emportent la balance. Mais du moment que l'on considère en même temps, et la durée et la continuité des limites politiques, on arrivera à d'autres résultats. Il est difficile de croire que celles des limites politiques qui ne se sont pas succédé sans intervalles et qui n'ont eu une durée d'ensemble que de 250—300 ans, aient joué un rôle important dans la différenciation linguistique. Tel est le cas, par ex., dans le département de la Gironde, au nord des points

630, 632, dans celui de la Loire, à l'est de 816, en Provence, au nord de 875 et dans les départements du Tarn et de l'Oise, où nous avons constaté la coïncidence simultanée de limites dialectales, politiques et ecclésiastiques. C'est à ces dernières que, dans ces cas-là, on est porté à attribuer l'importance décisive; mais il est difficile d'en dire davantage. Notre carte, comme nous le voyons, n'offre pas de preuves convaincantes à ce sujet.

Les recherches de M. Morf, en tant qu'elles concernent le département de l'Oise, où il a contrôlé les données de l'*Atlas linguistique* par les noms de lieux, rendent bien probable que les limites diocésaines ne sont point sans importance pour les limites de dialecte, tandis que les autres preuves qu'il allègue sont moins convaincantes. Ainsi, il a beau constater que la limite orientale de l'évêché de Cambrai et la limite occidentale de l'évêché de Lyon coïncident avec des limites dialectales; cette constation peut difficilement servir de base à des conclusions, parce que, du moins d'après notre carte, des frontières politiques ont passé par ces mêmes régions et ont eu une durée d'ensemble de 700—800 ans [1].

Il résulte de ces considérations qu'il nous est impossible de décider si ce sont bien les limites politiques ou les limites ecclésiastiques qui ont joué le rôle principal dans la naissance

---

[1] En comparant la carte V de M. Morf avec la nôtre, on découvre des divergences entre les limites diocésaines indiquées. D'après notre carte, la limite orientale de l'évêché de Cambrai passe sur les points 290 et 291 et la limite méridionale de ce même évêché coïncide avec celle du département du Nord; M. Morf, lui, a tracé les limites respectives sensiblement à l'ouest des points en question et au sud de la limite méridionale du département mentionné. D'après lui, le point 827 appartient au diocèse de Valence, ce qui lui sert de preuve de ce que la limite méridionale de l'évêché de Vienne coïncide avec la limite dialectale. D'autre part, il est possible que, vu l'exiguïté de l'échelle, la carte XIV de Longnon et, par conséquent, la nôtre également soient inexactes, possibilité dont nous n'avons pas tenu compte en formulant les conclusions ci-dessus. Comme, faute de documents, nous sommes hors d'état de contrôler ces limites, nous devons nous borner ici à relever ces cas de divergence.

des limites dialectales. Comme nous l'avons fait remarquer au début, notre étude est trop sommaire pour permettre de formuler des résultats positifs. Elle nous apprend seulement que les limites de diocèse ne doivent point être laissées hors de considération là où il est question des causes des limites dialectales, et par là-même, elle pourrait être envisagée comme constituant une certaine preuve en faveur de M. Morf. Mais une autre conclusion sûre se dégage de la confrontation de nos cartes entreprise ci-dessus: c'est que ni les limites politiques ni les limites ecclésiastiques ne sont capables d'expliquer à elles seules l'existence de toutes les limites dialectales. Sans aucun doute, il doit exister plusieurs causes qui ont empêché les idiomes de se confondre. Peut-être les limites de diocèse fournissent-elles une explication satisfaisante pour beaucoup de régions et les frontières politiques pour d'autres; quoi qu'il en soit, il y a des cas, comme nous l'avons vu, où ce sont les considérations d'ordre topographique et économique qui nous aident en première ligne à éclaircir la question.

Légende sommaire

des

Lignes 1—68 de la carte II, avec renvois aux pages du texte. ⟩ signifie: 'représenté par'.

Ligne n:o **1**: ō, ŭ ⟩ $\frac{œ}{\tilde{u}}$ (*neveu*), voir pages 94, 104, 110.

2. A libre +nas. ⟩ $\frac{e}{a, o}$ (*main*), 96.

3. CU ⟩ *tyu* (*cul*), 105.

4. ʒ ⟩ *h'* (*gencive, jambe, jeu*).

5. BL, PL, CL, GL, FL ⟩ *by, py, ky, gy, fy* (*blanc, place*), 105.

6. G^e, G^i, ⟩ $\frac{ts}{j}$.

7. A libre ⟩ $\frac{e}{a, (o)}$ (*pré*), 89.

8. $^{voc}T^{voc}$ ⟩ $\frac{\text{chute}}{d}$ (*journée*), 92.

9. ē, ī > $\frac{we,\ wa}{e,\ a}$ (*poire*), 93.
10. ^{pal}A > $\frac{e}{a,\ (o}$ (*marché*), 91.
11. ^{voc}P^{voc} > $\frac{v}{b}$ (*neveu*), 95.
12. -ANT > *ã* (*ils portent*), 105.
13. ERAM, ERAS etc. > $\frac{ete}{er,\ ero,\ era,}$ 98.
14. E^{nas}, Ĭ^{nas} > *ẽ* (*fente*), 95,103.
15. A final > $\frac{\text{chute}}{ɔ,\ o,\ a}$ (*dame*), 97.
16. ī^{nas} > $\frac{\tilde{e}}{\tilde{i},\ i}$ (*vin*), 96.
17. S^{cons} conservé (*château, école*), 99, 104.
18. V- > $\frac{v}{b}$ (*vigneron*), 100.
19. C^{a} > *k* (*chat*), 99,103.
20. C médiopalat. > $\frac{dʒ,\ j(y)}{g}$ (*prier*), 99.
21. I^{ère} pers. sing. en *-i* (*je pense*).
22. T final conservé (*chat*), 100, 111.
23. S final conservé (*nez*).
24. S du plur. conservé (*les poules*), 111.
25. -ATIS, -ETIS > $\frac{-as,\ -es,}{ats,\ -ets}$
26. -ELLU > *-et* (*château*), 100.
27. F > *h'* (*farine*), 101.
28. -LL^{a} > *r* (*belle*), 100.
29. ^{pal}L, L^{pal} > *l* mouillé (*aiguille*), 98,111.
30. A final > $^{ɔ}/_{o}$ (*dame*), 97.
31. A final $_{o}\diagdown^{a}$ (*dame*), 97.
32. ^{voc}N^{voc} tombe (*farine*).
33. E protonique > *a* (*neveu*).
34. -ATIS, -ETIS > *at, et* (*finissez*).
35. *il* remplacé par *kə* (*il jure*).
36. L final conservé (*sel*), 101.
37. Ŏ^{pal} > *e* (*feuille, œil*)

38. CT, à la finale, > *tʃ. ts* (*lait, droit*), 111.
39. CT, à la intérieure, > *tʃ. ts* (*droite*).
40. TI^{voc}, C$^{e,\,i}$, à la finale, > *s* (*prix, croix*).
41. 3ème pers. plur., futur, en *o*u (*elles moisiront, feront*)
42. article: *le* > $\frac{l\text{u}}{le}$, *les* > $\frac{l\text{u}z}{le z}$.
43. article: *le* > *ĕ*, *les* > *es*, *la* > *ĕra*, *les* > *ĕras*.
44. article et pronoms poss : *lei, mei* . . ., 102.
45. A protonique > *o* (*farine, château*)
46. C^{a} > *tʃ* (*ts*) (*chat*), 102, 104.
47. A final > $\frac{o}{e}$ 97.
$e,\ a$
48. D, à la finale, > u (*pied, nid*), 101.
49. TI^{voc}, C$^{e,\,i}$, à la finale, > u (*prix, croix*), 101.
50. I^{ère} pers. sing. en u (*je pense*).
51. *il, ils* > *lə*, 105.
52. O libre^{nas} > u (*bonne*), 104.
53. A^{l} > $\frac{e}{a}$ (*aile*), 104.
54. C^{yod} > *ʃ s* (*chausser*), 103.
55. -ELLU > (*y*)*œ* (*beau*), 104.
56. -AVU > *œ* (*clou*), 104.
57. AL^{cons} > *œ* (*chaud*), 104.
58. *ŏ*^{pal}, *ŭ*^{pal} > *u* (*nuit*).
59. A libre^{nas} > *wẽ* (*pain, main*).
60. ^{voc}C^{e} -, ^{voc}C- > *h'* (*oiseau, cuisine*).
61. *ē*, *ĭ* > *œ* (*étoile, poire*).
62. OR^{cons} > *we* (*corde, force*).
63. -ATICU > *-ej*, *-ef* (*fourrage*), 106.
64. RT > *tʃ*, RD > *dj* (*porte, corde*).
65. *ŏ*^{pal} > *œ*(*y*) (*cuit*), 105.
66. A protonique > *e* (*láver*), 106.
67. imparfait en *-ŏ* (*tu avais*), 106.
68. A libre^{nas} > *ō* (*pain, main, demain*), 97.

Arvid Rosenqvist.

CARTE II — LIMITES LINGUISTIQUES (voir Légende, page 117)

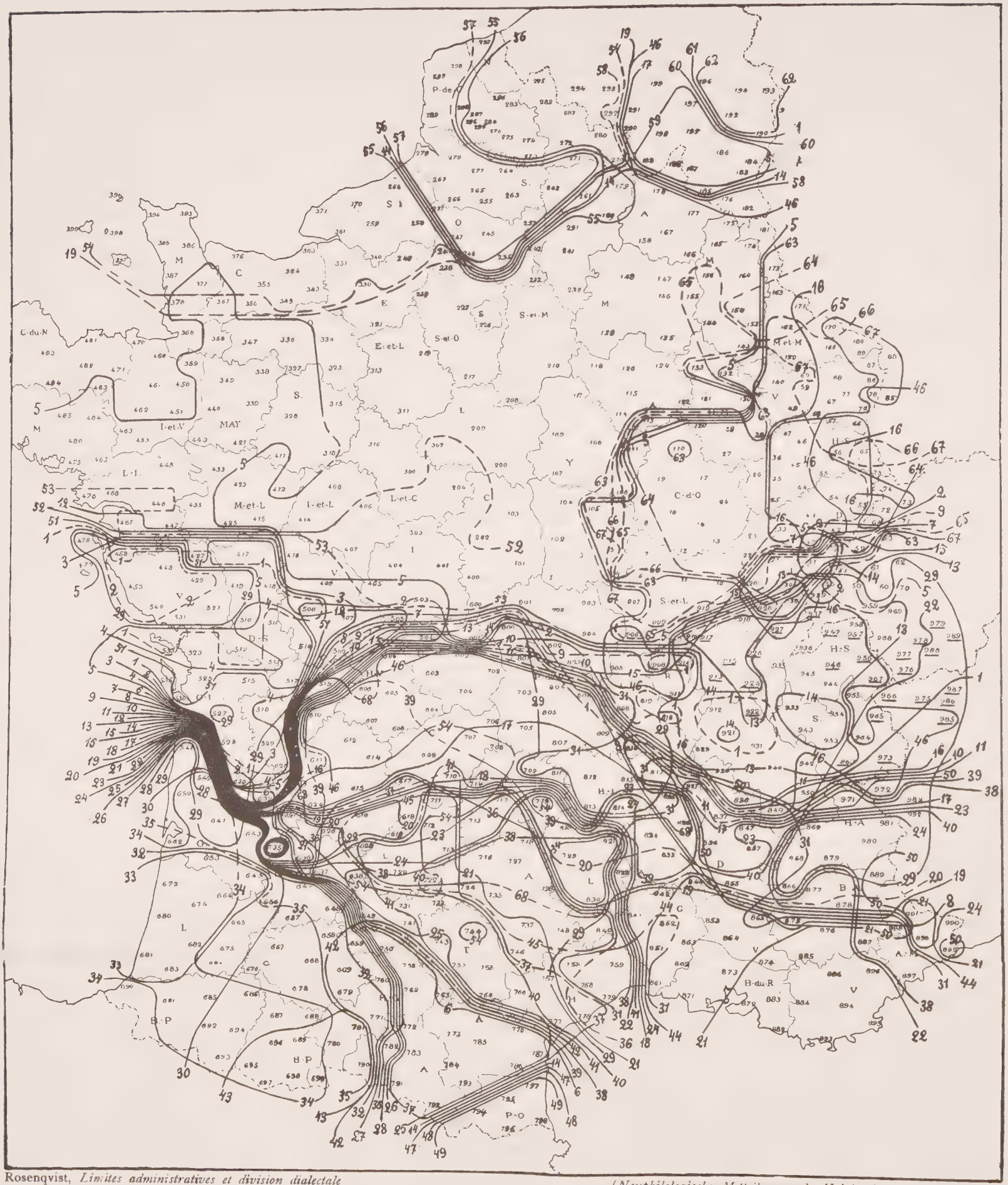

Rosenqvist, *Limites administratives et division dialectale*

(*Neuphilologische Mitteilungen* de Helsingfors, tome XX-1919).

c' a tutesor gegen unser *ca tutesor*; beide Lesarten sind natürlich gut möglich (*a tuttesore* z. B. bei Monaci S. 541 im Ritmo su Sant' Alessio aus dem Beginn des XII. Jh.; auch canzonensizilianisch gut belegt). — V. 19 lesen wir *esta mistanza* mit südital. Aphärese (s. NM S. 106) gegen Langley und die früheren Herausgeber, die *est' amistanza* trennen.

Dann folgen die Punkte, in denen Langley den Text der Hs. getreu wiedergibt, wir aber Abänderungen vorgenommen haben. — V. 1 liest Langley mit den früheren Herausgebern *e no so qua' speranza* gegen *e nessuna speranza* bei uns, zu dessen allseitiger Begründung siehe daselbst, Ss. 101—103. — V. 11 liest Langley mit den früheren Herausgebern *partitoro* [: *adoro*], bemerkt aber in seinen Noten S. 105, 11, 12: »Tallgren [La rime], p. 295, makes the excellent suggestion: *partitore . . . adore* (*adori*, pres. subjunct.), the latter parallel with the subjunctive *intendate*». — V. 30 Langley mit den früheren Heraugebern *valenza*, wir (im Anschluss an Cesareo) *valentìa*; Begründung NM S. 108. — V. 34 Langley *che quand'è airato* u.s.w.; wir streichen wegen des Metrums das *che*; s. NM Ss. 108—109. — V. 44 Hs. und Langley sowie die früheren Herausgeber: *e non trovo merzede in cui son dato*; wir fügen ein (*e*) *pur* (*non trovo*) hinzu und setzen anstatt *merzede* die innerhalb des Verses gewöhnl. Form *merzé*; unser Text lautet also: *e pur non trovo merzé in chui son dato.* Begründung dieser für die Binnenreimfrage wichtigen Abänderung NM S. 110, vgl. S. 100, Fussn. 2, wo die alte, von Langley in seinem Repertory (1913) vertretene Auffassung zurückgewiesen wird.

Punkte, in denen sowohl Langley wie wir von der Hs. abweichen, unsere Konjekturen aber auseinandergehen. — V. 22 liest Langley *tante alore* [Hs. *tanto alore*] gegen *tant' alore* bei uns; wie wir NM S. 106 hervorgehoben haben, scheint die hs. Lesart auf ein urspr. *tanti olori* bzw. *tant' olori* zurückzugehen. Wenn man also wünscht die Form des Attributs vollständig zu geben, würde es sich wohl empfehlen für hs. *tanto* nicht *tante,* sondern ein sowohl tosc. wie sizil. einzig

berechtigtes *tanti* hineinzukorrigieren, besonders da der Herausgeber sich auch sonst für berechtigt ansieht, ganz gleichgeartete Abänderungen vorzunehmen (s. seine Introduction, S. XXXVII). — V. 25 Hs.: *e l'adorneze lequali v'acompangna*; Langley: *e l'adorneze, la qual v.*; wir *e l'Adorneze, quali v'acompangna.* Mit einem Hinweis auf Monaci, Crestom. S. 594, § 399 und Tallgren, La rime S. 284 bemerkt Langley, o.c. p. 105, dass *belleze* eine südital. Singularform ist, die auf lat. -ITIEM zurückgeht. Unserem Texte liegt natürlich dieselbe Auffassung zugrunde; über die Berechtigung von sizil. *quali*, s. NM Ss. 106—107. — V. 32 Hs.: *ca contare*; Langley: *perchè contare*; wir *racontare.* Die Lesart Langleys entfernt sich zu viel von der Handschrift; die durch das Metrum geforderte fehlende Silbe lässt sich viel natürlicher durch die von uns vorgeschlagene Änderung ergänzen; der Kopist hat ganz einfach das *ra* im Original überschlagen, wozu das vorhergehende *ca* und folgende *(ra)contare* leicht verleiten konnte. — V. 36 Hs.: *sengno*; Langley mit früheren Herausgebern *in segno*; wir *e n sengno.* Die Lesart Langleys setzt einen Punkt bezw. Semikolon nach *ricrede* voraus, wogegen unsere Lesart den Vorzug hat einen zusammenhängenden Text zu bieten und den allzu schroffen Abbruch eines fortlaufenden Gedankenganges nach *ricrede* zu vermeiden. — V. 41 Hs: *Sicome quelli che*; Langley mit früheren Herausgebern: *Sicome que' che*; wir: *Come quelli che.* Begründung NM Ss. 109—110 — V. 43 Hs.: *edio cheffacco checosi ratto provo*; Langley mit D'Ancona und Comparetti *ed io che faccio così, ratto provo*; wir streichen dagegen *co(si)* und lesen: *ed io che ffacco? ché si ratto provo* 'und wie steht es um mich? [Das lasst sich fragen,] denn wenngleich ich behend [dasselbe mittel, d. h. den ruf um mitleid] erprobe, so . .' (NM S. 110). Wie würde nun die Übersetzung des Langley'schen Textes lauten? Doch wohl 'und ich, der ich so tue, erprobe behend [dasselbe Mittel, d.h. den Ruf um Mitleid], und . .', wobei die Worte 'der ich so tue' wohl über v. 41—42 hinweg an v 39 *ond' io per mercié facco ongne mi' fatto* anknüpfen würden. Dieses fernanknüpfende 'der ich

so tue' scheint uns überdies etwas unmotiviert im Zusammenhange. Sogar die *nemici* können Mitleid finden; ich, der ich wohl jedoch nicht als *nemico* angesehen werde, finde es nicht — das ist der Hauptgedanke; denn gerade an dieser Stelle bedeutet es weniger, dass sowohl die *nemici* als ich um Mitleid rufen. Allerdings lässt sich das Streichen des zweiten *che* gut verteidigen, hat ja der Kopist ein unberechtigtes *che* leicht durch den Einfluss des ersten hineintragen können; aber überlanges *così* aus missverstandenem konzessivem *si* (lat. si) ist noch leichter im paläographischen Sinne. Auch sonst scheint uns diese Lesart besser mit dem ganzen Ton der canzone zu harmonieren. — V. 48 füllt Langley in Übereinstimmung mit Valeriani und Casini die Lücke mit *Amore* aus, wobei aber der Sinn dunkel bleibt; wir lesen *Giacomo*, siehe NM Ss. 111—112. — V. 50 Hs.: *enon voi*; Langley mit D'Ancona und Comparetti *e 'n voi*; wir *chon voi,* woraus das *enon voi* sich paläographisch gut erklärt (s. NM S. 112). — V. 46 lesen sowohl Langley wie wir *pure* gegen das von allen (?) früheren Herausgebern angenommene *pur* der Hs.

In keinem der angeführten Punkte zwingt uns die Langley'sche Ausgabe unseren NM begründeten Text preiszugeben oder zu modifizieren.

NM 1919 Ss. 1—3 bespricht Leo Spitzer unsere Ausgabe und daselbst, Ss. 14—15 bringt Dr. Tallgren eine Erwiderung, mit der ich mich vollständig einverstanden erkläre. — S. 2, V. 15 denkt Spitzer an die Möglichkeit »auch mit konzessivem *tutesor* auszukommen: 'dass obwohl ich um Gnade rufe [= ich mich erniedrige], ich in Euch, Herrin, ein erbarmungsvolles Herz fände'. Wie Spitzer selbst bemerkt, spricht das V. 18 folgende *se non tutte fiate* gegen diese Auffassung und ausserdem wäre wohl der in diesem Falle vorauszusetzende Gedankengang zu sehr verwickelt, um dem braven Giacomo zugemutet zu werden.

Zu dem Verzeichnisse früherer Ausgaben unserer canzone möchten wir an dieser Stelle hinzufügen: Rosario di Gregori discorsi intorno alla Sicilia. Palermo, 1821. Vol. I. (Ein Abdruck des in dieser Ausgabe gegebenen Textes in: Italiänische Lieder des Hohenstaufischen Hofes in Sicilien. Stuttgart, 1834, Bibliothek des Literarischen Vereins in Stuttgart V, Ss. 56—).[1]

Emil Öhmann.

Besprechungen.

Eugen Lerch, Die Bedeutung der Modi im Französischen. Leipzig, O. R. Reisland, 1919. VIII + 111 S. 8:o. Preis Rmk. 4: —.

Der Verf. bespricht der Reihe nach den Imperativ, den Konjunktiv, den Indikativ und den Konditionalis. Am interessantesten ist der den grössten Teil der Arbeit (S. 6—86) umfassende Abschnitt, der den Konjunktiv behandelt. Dieser wird in zwei Hauptarten eingeteilt: in den Konjunktiv des Begehrens (ein Terminus, welcher auch von Plattner in seiner »Grammatik der französischen Sprache für den Unterricht» angewandt worden ist) und den Konjunktiv der Unsicherheit (nicht Unwirklichkeit, wie viele sagen, »denn es handelt sich ja in der Sprache in der Regel nicht um die objektiven Verhältnisse der Wirklichkeit, sondern um ihre subjektive Auffassung durch den Sprechenden» S. 14). Der ersten Hauptart entsprechen im Lateinischen die Conjunctivi hortativus, optativus und concessivus (mit der Negation *ne*), der anderen Hauptart die Conjunctivi deliberativus (oder dubitativus) und potentialis (mit der Negation *non*). Die verschiedenartige Verneinung im Lateinischen zeigt nach der Ansicht des Verf. deutlich, »dass für das Sprachgefühl des Lateiners im Konjunktiv trotz der formalen Verschmelzung noch zwei verschiedene Modi enthalten waren» (S. 10), was denn auch die Zweiteilung des französischen Konjunktivs bedinge. Rez. bil-

[1] Das seltene, in Palermo gedruckte Original haben wir leider nicht einsehen können.

t jene Zweiteilung, fragt sich aber doch, ob es nicht vom Standnkt der modernen deskriptiven französischen Grammatik anemesser er wäre, eine gemeinsame Definition der beiden Konjunktivarten zu geben. Hierin liegt aber gerade die Schwierigkeit, und mannigfaltig sind die Definitionen, die aufgestellt worden sind. Mit Gustav Lücking (Französische Grammatik, Zweite Ausg., Berlin 1883, S. 233, § 306) den Konjunktiv als Modus der Willensäusserung zu bezeichnen, scheint ganz unmöglich zu sein in Anbetracht eines Satzes wie *Je ne crois pas qu'il soit venu.* Ebensowenig befriedigt die von J. Haas (Neufranzösische Syntax, Halle a. S. 1909, S. 395) gegebene Definition des Konjunktivs als »eines direkten Ausdrucks der Nichtwirklichkeit», auch wenn er dies so erklärt, dass es eine Reihe von Fällen gibt, »in denen Handlungen, die objektiv betrachtet durchaus der Wirklichkeit entsprechen, doch unter dem Einfluss von Nebenvorstellungen oder von Gefühlen trotzdem von dem Sprechenden mit dem Nichtwirklichkeitsausdruck ausgesagt werden» (S. 396) Denn man kann doch niemals darüber hinweg, dass in einem Satze wie *Je suis étonné qu'il soit venu* »sein Kommen» vom Sprechenden als eine Tatsache aufgefasst werden muss. Derselbe Einwand gilt auch für die Definition des Konjunktivs als des Modus der Unsicherheit (vgl. H. Soltmann, Syntax der Modi im modernen Französisch, Halle 1914, S. 4) oder der Eventualität (K. Sneyders de Vogel, Syntaxe historique du français, Groningue—La Haye 1919, S. 131, § 203). Dass man die Aufgabe des französischen Konjunktivs nicht mit Hasenclever (Wie ich bei meinen Quartanern das Verständnis für den Subjonctif geweckt habe. Programmschrift der Realschule zu Hagen i. W. 1909) ganz einfach auf Bekundung eines engen Abhängigkeitsverhältnisses zwischen Haupt- und Nebensatz zurückführen kann, hat Th. Kalepky in seiner vortrefflichen Kritik der genannten Schrift (Zs. f. frz. Spr. und Litt. XXXV, Ref., S. 90 ff.) gezeigt. Diejenige Definition des französischen Konjunktivs, die mir der Wahrheit am nächsten zu kommen scheint, ist die von Kalepky aufgestellte (Zs. f. rom. Phil. XVIII, S. 165; vgl. auch die angeführte Besprechung), wonach der Konjunktiv das Realitätsmoment des Gesagten ignoriert, während der Indikativ es »konstatiert». Nur möchte ich anstatt »konstatieren» und »ignorieren» lieber »hervorheben» und »nicht hervorheben» sagen, denn in dem Satze *Je me demande s'il est venu* wird ja »sein Kommen» nicht konstatiert, wohl aber (als etwas Wichtiges) hervorgeho-

ben, während andererseits in dem Satze *Je suis étonné qu'il soit venu* die Tatsache, dass er gekommen ist, wohl nicht gänzlich ignoriert, nur nicht als solche besonders hervorgehoben wird.[1]

Was dann die vom Verf. aufgestellten beiden Konjunktivarten betrifft, so ist der Begriff des Konjunktivs des Begehrens deutlich genug. Dahin gehören alle die Fälle, die irgendwie ein Begehren (Aufforderung, Wunsch, Absicht, Einräumung, Annahme) ausdrücken (*Sauve qui peut! Dieu vous entende! Il est temps qu'il vienne! Prêtez-moi un livre qui puisse m'intéresser. Qu'il parle, tout se tait. Soit huit à multiplier par sept*). Zu diesem Konjunktiv rechnet der Verf. auch den in konditionalen und konzessiven Nebensätzen auftretenden Konjunktiv (*S'il fût venu, j'eusse été content. Je serais content s'il venait, ne fût-ce que pour un instant*), und mit Recht, denn dass in diesen Sätzen der Konjunktiv ursprünglich eine annahmeweise aufgestellte Forderung angab, zeigen parataktische Satzgefüge wie *Qu'il vienne, je serai content* (= *S'il vient* etc.) und *Chassez le naturel, il revient au galop* (= *Bien qu'on chasse* etc.). Sehr gut sagt der Verf. von diesen Verhältnissen (S. 49): »beim Konditionalverhältnis wird gesagt: 'Tue das und das' (oder: 'es geschehe das und das') — so wird auch das und das geschehen; beim Konzessivverhältnis dagegen: 'Tue das und das' (oder 'es geschehe das und das') — so wird das und das, was du erwartest, doch nicht geschehen». In Fällen wie *M'oubliât-elle même, son image me resterait* handelt es sich also auch um ursprüngliche Wunschsätze und nicht, wie einige annehmen, um verblichene Fragesätze (S. 34).

Zu dem Konjunktiv der Unsicherheit gehören dagegen alle diegenigen Fälle, in welchen der Inhalt des betreffenden Satzes lediglich vorgestellt wird, wozu speziell bescheidene Behauptungen und Fragen gerechnet werden müssen (*Je ne*

---

[1] Ich gebe allerdings zu, dass auch meine Definition nur das Verhältnis zwischen Indikativ und Konjunktiv berührt und keineswegs auf die anderen Modi (Imperativ und Konditionalis) Rücksicht nimmt. Der Imperativ hebt ja ebensowenig wie der Konjunktiv ein Realitätsmoment hervor (er drückt einen Befehl aus), und der Konditionalis, insofern er nicht seine ursprüngliche Anwendung als Futurum der Vergangenheit (*Il disait qu'il viendrait*) beibehalten hat, konkurriert gerade mit dem Konjunktiv in der Nichthervorhebung eines Realitätsmomentes (*Je viendrais si je pouvais On dirait . . . Pourriez vous me dire . . .?*).

sache pas que . . .[1]. *On eût dit que. . . . Que je sache. Il n'y a personne qui le sache. Je ne crois pas qu'il le sache.* Afrz. *Bien cuidai qu'il fussent dis*; usw.). Zu diesem Konjunktiv stellt der Verf. auch den nach Ausdrücken der Gemütsbewegung (*craindre, être content, regretter, s'étonner, c'est dommage*, usw.) in dem jetzigen Französisch geforderten Konjunktiv, der eine Unsicherheit des Subjektiven bezeichnen solle (S. 84) und sein Entstehen der im 17. Jahrhundert von Descartes verkündigten Theorie von den Gemütsbewegungen »als subjektive körperliche, imaginäre, irreale, irrationale Trübungen des reinen Bewusstseins» zu verdanken habe (S. 27). Hierin kann ich aber dem Verf. nicht folgen. Ich glaube vielmehr, auch dieser Konjunktiv ist ein Konjunktiv des Begehrens. In allen diesen affektischen Ausdrücken (am deutlichsten in denjenigen des Fürchtens) liegt ein Gefühl des Billigens oder Missbilligens, d. h. eines latenten Wunsches, vor (*Je crains qu'il ne vienne* = *Je ne désire pas qu'il vienne*; *Je suis content qu'il vienne* = *Je trouve bon qu'il vienne*; usw.).[2] Dass der Konjunktiv dann auch angewandt wird, wo von einer Tatsache die Rede ist (*Je m'étonne qu'il soit venu*), ist nicht eigentümlicher als die Anwendung des Konjunktivs in dem konzessiven Nebensatze *Quoiqu'il soit venu.* Es liegt lediglich eine Verdunkelung der ursprünglichen Bedeutung des Satzes mit Beibehaltung der grammatischen Konstruktion vor. In der nachlässigen, familiären Sprache siegt deswegen auch gerade in diesen beiden Fällen die Logik über die Grammatik (*C'est dommage que vous n'étiez pas au commencement*, Henri Monnier; *Je vous promets de les chercher, bien que cela me paraît difficile*, Hector Malot).

Was die Behandlung der übrigen Modi betrifft, hat Rez. nichts Besonderes zu sagen. Die Darstellung ist überhaupt klar und überzeugend, mit zahlreichen beleuchtenden Beispie-

---

[1] Rez möchte den Ausdruck *Je ne sache* (*pas*), der als einziges Beispiel eines Konjunktivs praesentis im Hauptsatze dasteht (s. S 63), nicht als eine Fortsetzung des lateinischen Conj. potentialis (*possim, velim*, usw.), sondern als eine Kontamination von *Je ne sais* und *Que je sache* betrachten. Der Ausdruck *Qui vive?*, den der Verf. nicht erwähnt, ist wohl mit J. Vising (Fransk språklära, Lund 1892, S 143, § 216, 4) als eine frühe Entlehnung aus dem Italienischen (*Chi vi va?*), und nicht als der Konjunktiv von *vivre* aufzufassen, obgleich er später für einen solchen gehalten worden ist (s. besonders A. Jeanroy, Rom. XXXVII 294, und A. Thomas, Rom. XLIV 100).

[2] Verf. erklärt ja selbst (S. 6) *Je crains qu'il ne vienne* aus einer Vermischung der beiden Vorstellungen: *'Möge er doch nicht kommen!' — 'Ich fürchte es'.*

len ausgestattet. Das Ganze wirkt anregend. Nur einige Kleinigkeiten seien bemerkt.

Im Nachworte (S. VIII) führt der Verf. zwei Abweichungen von der Regel von der Folge der Zeiten an (*Il est admirable qu'après tant de guerres les Romains n'eussent perdu que ce qu'ils avaient voulu quitter* Montesquieu, Considér. 15, und *Ce n'est pas qu'autrement compris et traité, le sujet ne fût digne d'un génie comme le sien* Rev. des d. m. XXVI 336) und sieht in ihnen »einen metaphorischen Gebrauch der Vergangenheitsform vom Konj. der Unsicherheit zum Ausdruck des grösseren Erstauntseins, der heftigeren Ablehnung usw.» M. E. stehen jene Konjunktive in der Vergangenheitsform, weil dieselben Sätze als Hauptsätze behandelt ein Tempus der Vergangenheit haben würden (*avaient* und *serait*): *Les Romains n'avaient perdu que . . .* (nicht *n'ont perdu que . . .*, wie der Verf. sagt); *Autrement compris et traité, le sujet serait digne . . .*; vgl. die Beispiele S. 38, 40 und bei Plattner, Ausf. Gramm. II, III, S. 79 f.

S. 40: In dem Satzgefüge *S'en ma mercit nè se culzt a mes piez E ne guerpisset la lei de chrestïens, Jo li toldrai la corune del chief* (Rol. 2682—4) ist *guerpisset* nicht Konj. imperf., sondern Konj. praes., ebensowohl wie *culzt*.

S. 74: Ein Satz wie *Il croit que ce soit un disque* scheint mir im jetzigen Französisch ganz unmöglich zu sein. Die Fälle mit Konjunktiv nach affirmativen Formen der Verba des Glaubens sind heute ganz vereinzelt und mehr verwickelter Natur (vgl. J. Haas, Neufranz. Syntax, S. 403, und Verf. selbst, S. 76).

Leider wimmelt es in der Arbeit von Druck- und Sprachfehlern (in den franz. Beispielen): S. 23, Z. 4: *Jo vus defend que n'i adeïst nuls hom*; S. 29 f.: *il croit qu'elle est mort, il ne croit pas qu'elle soit mort*; usw. Überhaupt gibt der Verf. die von ihm konstruierten altfranzösischen Wendungen oft in einer modernisierten Form, was nicht zu billigen sein kann. Typisch ist das oft wiederkehrende *S'il vinst, nous chantassions* (statt *S'il venist, nos chantissions*).

A. Wallensköld.

Ernst A. Kock, Jubilee Jaunts and Jottings; 250 contributions to the interpretation and prosody of Old-West Teutonic alliterative poetry; 82 S. 8:o.

Eilert Ekwall, Scandinavians and Celts in the North-West of England; 125 S. 8:o.

Beide Abhandlungen sind Sonderabdrücke aus der »Festskrift utgiven av Lunds Universitet vid dess tvåhundrafemtioårsjubileum 1918».

Ernst A. Kock, der als hervorragender Kenner der altgermanischen alliterierenden Dichtung bekannt ist, gibt in der obenerwähnten, mit etwas »burschikosem» Titel versehenen Abhandlung eine lange Reihe von Erklärungen, Bemerkungen und Besserungsvorschlägen hauptsächlich zu Werken der altenglischen Literatur, aber auch zu dem Heliand, dem Hildebrandslied und Muspilli. In zahlreichen Fällen sind seine Vorschläge in hohem Grade ansprechend; vor allem muss es ihm entschieden als Verdienst angerechnet werden, dass er oft die für dunkel gehaltenen handschriftlich überlieferten Lesarten befriedigend erklären kann oder jedenfalls mit einem Minimum von Emendationen zurechtkommt, wo von anderer Seite nicht selten — ohne dass ein besseres Ergebnis erreicht worden wäre — recht gewaltsame Änderungen der Überlieferung vorgeschlagen worden sind. Selbstverständlich finden sich unter den behandelten Stellen aber auch viele, wo die vorgebrachte Erklärung weniger überzeugend wirkt. Einigemal scheint es Kock entgangen zu sein, dass die von ihm befürwortete Lesart, Interpunktion oder Erklärung schon in früheren Arbeiten zu finden ist. So stimmen z. B. die in Blackburns Ausgabe von Exodus und Daniel (Belles Lettres Series, Boston 1907) enthaltenen Angaben zu mehreren Stellen des Daniel (556—560, 562, 660—662, 672—675) mit Kocks Ausführungen überein. Die von Kock vorgeschlagene Änderung zu Genesis 2906 (*sengaƿ* für *sencan*) wird von Förster, Altenglisches Lesebuch S. 6, Fussn., angedeutet, aber abgelehnt. Manchen Fachgenossen gegenüber schlägt Kock einen stark polemischen, oft geradezu spöttischen Ton an, der nicht umhin kann, den Leser recht unangenehm zu berühren.

Ekwall behandelt in seiner Abhandlung ein ebenso interessantes wie schwieriges Thema. Sowohl die historischen Nachrichten, die leider recht spärlich sind, wie die Ortsnamen geben an die Hand, dass in den nordwestlichen Grafschaften

von England — Cumberland, Westmoreland und Lancashire — die ethnographischen Verhältnisse ungemein bunt und verwickelt gewesen sind. Ekwall macht die Ortsnamen der erwähnten Provinzen zum Gegenstand einer eingehenden und scharfsinnigen Prüfung, wobei er sowohl Namen, die noch jetzt im lebendigen Gebrauch sind, wie ältere Namen aus Urkundensammlungen berücksichtigt. Auch auf dokumentarisch belegte Personennamen richtet er seine Aufmerksamkeit. Als Ergebnis der Untersuchung stellt er die These auf, dass die skandinavische Einwanderung, die etwa nach dem Jahre 900 im Nordwesten Englands stattfand, tatsächlich, wie überhaupt angenommen worden ist, aus westskandinavischen (norwegischen) Elementen bestand. Gewisse Ortsnamentypen, die von den Einwanderern herrühren, beweisen aber unzweideutig, dass jene Skandinavier starken keltischen Einwirkungen ausgesetzt gewesen waren, und zwar Einwirkungen sogenannter goidelischer Kelten (Iren, Gälen). Diese Tatsache erklärt Ekwall durch die Annahme, dass die Einwanderer nicht direkt aus der nordischen Heimat kamen, sondern aus den nahe gelegenen Gegenden — Irland, Insel Man, Hebriden — stammten, wo Skandinavier sich früh niedergelassen hatten und mit Kelten in nahe Berührung getreten waren. — Der Verfasser behandelt sein Material mit kritischer Schärfe und bewegt sich mit Sicherheit auf diesem schwierigen Grenzgebiete der englischen, nordischen und keltischen Philologie.

Kocks und Ekwalls Abhandlungen nehmen unter den zahlreichen wertvollen Beiträgen zur anglistischen Wissenschaft, welche die schwedische Forschung in den letzten Jahren geliefert hat, einen ehrenvollen Platz ein.

U. Lindelöf.

Arthur Långfors, Les Incipit des poèmes français antérieurs au XVIe siècle. Répertoire bibliographique, établi à l'aide de notes de M. Paul Meyer. I. Paris, H. Champion, 1917. VII + 444 p. in-8°. Prix 18 fr.

Comme le dit déjà le titre, cet ouvrage est dû à une collaboration entre le regretté maître de la philologie francaise, Paul Meyer, et son élève et ami, M. Långfors. Dans l'Avant-propos, M. L. rend compte de cette collaboration dans les termes suivants:

«M. Paul Meyer possédait une collection de fiches, prises au hasard de ses lectures et destinées uniquement à son usage personnel. Sollicité par plusieurs de ses confrères de les publier, il voulut bien, il y a bientôt six ans, m'associer à ce travail qui, si les forces ne lui avaient manqué, aurait été une collaboration entre le maître et l'élève Malheureusement sa participation, interrompue par une longue et cruelle maladie, ne s'étend guère au delà de la dixième feuille. J'ai transcrit pour l'impression les notes de M. Meyer, après les avoir fondues avec les miennes et complétées de mon mieux en dépouillant les grandes collections imprimées et un certain nombre de manuscrits qui m'ont passé par les mains.»

La bibliographie, qui donne les premiers vers des poèmes par ordre alphabétique du premier mot (les *incipit*), avec indication des manuscrits et des éditions, exclut en règle aussi bien la poésie lyrique que les chansons de geste. Pour le XVe siècle il y a des articles incomplets; aussi l'auteur publiera-t-il dans un second tome, avec les tables nécessaires, les additions et les corrections exigées par ses recherches postérieures.

Tel qu'il est, l'ouvrage sera un *vademecum* indispensable à quiconque s'occupe de la poésie religieuse et didactique du moyen âge. Par ses qualités qui sautent aux yeux, notamment l'étendue et l'exactitude des renseignements, il rend le plus grand honneur à M. Långfors, qui a déjà, en digne élève de Paul Meyer, dans nombre d'articles et de comptes rendus montré combien sont vastes et sûres ses connaissances dans le domaine de la philologie française du moyen âge.

A. Wallensköld.

J. Melander, Les formes toniques des pronoms personnels régimes après quelques particules dans l'ancien français. Upsal 1917. 38 p. (= *Studier i modern språkvetenskap,* utg. av Nyfilologiska Sällskapet i Stockholm, VI. 8, p. 231—268).

Le point de départ de ce mémoire est la théorie généralement accep ée selon laquelle l'em loi des formes accentuées des pronoms personnels régimes (*moi, toi,* etc) après les particules primitivement accentuées *qui, que, se* (< si), *com, quant, dont, où, car, ne* (< nec), *ou* est le résultat de l'affaiblissement de l'accentuation de ces particules. M. Melander, s'appuyant

sur de nombreux exemples, démontre que l'emploi des formes accentuées des pronoms personnels régimes n'a rien à faire avec le degré d'accentuation de ces prétendus «mots d'appui». Il cherche la solution du problème ou bien dans une accentuation accidentellement emphatique des pronoms (surtout comme régimes de verbes personnels), ou bien dans le fait qu'en ancien français les pronoms personnels régimes avaient en général, lorsqu'ils précédaient des verbes impersonnels, leurs formes accentuées, donc aussi lorsqu'ils venaient après des particules accentuées. Quant à la question de savoir pourquoi les verbes impersonnels exigeaient devant eux les formes accentuées des pronoms, l'auteur rappelle simplement la règle connue qui dit qu'une phrase ne doit pas commencer par un pronom régime inaccentué, et en tire la conclusion que, puisque les verbes impersonnels n'avaient pas primitivement de sujet formel, le pronom régime, se trouvant en tête de la phrase, devait nécessairement être accentué. Que les formes accentuées des pronoms personnels régimes aient été employées aussi après *qui*, qui ne pouvait pas introduire une proposition à verbe impersonnel, s'explique peut être, selon M. Melander, par la coexistence en ancien français de propositions relatives avec pronom relatif sous-entendu.

Somme toute, il faut prendre en considération sérieuse la théorie de M. Melander selon laquelle les pronoms personnels régimes précédant le verbe ont été accentués ou non selon leur valeur syntaxo-stylistique, indépendamment des particules servant de «mots d'appui».

A. Wallensköld.

Moderna Språk's Bibliotek:

II. Samtliga realskolestilar (tyska, engelska, franska) V. t. 1907 — V. t. 1917, ordnade av *C. S. Fearenside* samt *Nils Hagström*. Lund 1917. 8⁰.

IV. Samtliga abiturientstilar (tyska, engelska, franska) vid realskole- och studentexamina V. t. 1905—V. t. 1915 (med supplement H. t. 1915—V. t. 1917), ordnade av *C. S. Fearenside* samt *Nils Hagström*. Lund 1915. 8⁰.

Diese Sammlungen von den in Schweden erschienenen deutschen, englischen und französischen Abiturientenaufgaben sind von den Herausgebern in einer praktischen und übersicht-

lichen Weise geordnet. Die Stücke folgen nicht chronologisch nach dem Examensjahr auf einander, sondern sind nach dem Inhalt in verschiedenen Kapiteln gruppiert. Die Hauptschwierigkeiten der Texte sind durch ein besonderes Zeichen als ein »Pass auf» angedeutet. Zum Schlusse folgt ein umfangreiches grammatisches Register, wo alle in den Texten vorkommenden Schwierigkeiten verzeichnet sind; dieses Register leistet eine grosse Auswahl Beispiele von grammatischen Konstruktionen und Synonymen, die dem Lehrer und den Studierenden zum Nutzen sein können. Unseren Schulen und den Studenten bietet die Sammlung einen vorzüglichen Stoff zu schriftlichen Übersetzungsübungen in die fremden Sprachen.

M. W.

Protokolle des Neuphilologischen Vereins.

Protokoll des Neuphilologischen Vereins vom 26. April 1919. Anwesend waren: der Vorstand, 19 Vereinsmitglieder und als Gast Herr *A. Tournier*, Direktor des Office Franco-Russe de Renseignements (Petersburg).

§ 1.

Das Protokoll vom 22. Februar wurde verlesen und geschlossen.

§ 2.

Der folgende Vorschlag zu neuen Satzungen wurde vom Vorsitzenden vorgelesen und vom Vereine einstimmig angenommen:

Satzungen des Neuphilologischen Vereins zu Helsingfors.

1. — Die Aufgabe des Neuphilologischen Vereins, der seinen Sitz in Helsingfors hat, ist es, durch Anordnung von Vorträgen und Diskussionen und durch Gründen von Publikationen die Neuphilologen und Sprachlehrer von Finnland und besonders diejenigen der Hauptstadt zu gemeinsamer Arbeit zu vereinigen, um die wissenschaftliche Erforschung und die praktiche Er-

lernung der germanischen (nicht-skandinavischen) und romanischen Sprachen zu fördern.

2. — Über die Aufnahme oder Ablehnung eines Mitgliedes wird durch Abstimmung in der Versammlung des Vereins beschlossen.

3. — Die Mitglieder des Vereins zahlen einen Jahresbeitrag, dessen Höhe in der ersten Versammlung des Kalenderjahres (Jahresversammlung) festgestellt wird.

4. — Der Vorstand des Vereins setzt sich zusammen aus einem Vorsitzenden, einem Vizevorsitzenden und einem Schriftführer der zugleich als Kassenverwalter des Vereins fungiert. Der Vorstand wird jährlich in der Jahresversammlung neugewählt.

5. — Die für das Kalenderjahr abzuschliessende Rechnung wird von zwei in der Jahresversammlung gewählten Revisoren geprüft, die dem Verein in der folgenden Versammlung einen Revisionsbericht vorzulegen haben.

6. — Sein Jahresfest feiert der Verein am 15. März (am Geburtstage Friedrich Diez' im Jahre 1794) oder an einem der nächsten Tage.

7. — Zu den Versammlungen werden die Mitglieder durch Anzeige in wenigstens zwei täglichen Helsingforser Zeitungen, einer finnischen und einer schwedischen, berufen. In der Anzeige werden die zu behandelnden Angelegenheiten mitgeteilt.

8. — Bei etwaiger Einstellung der Tätigkeit des Vereins fallen seine Geldmittel der Helsingforser Universität anheim, die sie zur Förderung der neusprachlichen Studien anzuwenden hat.

§ 3.

Da gemäss den neuen Satzungen der Vorstand für ein Tätigkeitsjahr gewählt wird und die Mandate des jetzigen Vorstandes am Ende des Semesters ablaufen, wurden die Mandate des Vorstandes bis zur ersten Versammlung im Jahre 1920 verlängert.

§ 4.

Herr *A. Tournier* hielt einen Vortrag über die Rolle der Phonetik im Unterricht der lebenden Sprachen. Der Vortragende schickte voraus, dass er seine Erfahrungen vor allem als Lehrer der französischen Sprache in Russland gewonnen

habe. Bei dem fremdsprachlichen Unterricht wurde nach der Meinung des Vortragenden die Aussprache oft sehr vernachlässigt; dies sei aber ein grosser Fehler, denn die Bedeutung einer guten Aussprache sei ausserordentlich gross. — Während seines Aufenthaltes in Russland hat Herrn Tournier eine eigene Methode ausgearbeitet, durch welche den Schülern eine möglichst tadellose Aussprache der fremden Sprache beigebracht wird. Die Erlernung der fremden Sprache wird vom Herrn Tournier in drei Phasen eingeteilt: die erste ist die sogenannte passive, während welcher der Schüler sein Gehör aufmerksam zu gebrauchen hat, die zweite, halb aktive, während welcher bereits auch einige einfacheren Lautbildungsübungen angestellt werden, und die dritte, aktive, die lediglich solchen Übungen gewidmet ist. Um den Schüler leiten zu können, muss der Lehrer die Physiologie der Lautorgane genau kennen. Die Beibringung der fremden Laute kann vermittels besonderer Lauttafeln, die der Vortragende zusammengestellt hat, erleichtert werden. Eine wichtige Rolle muss bei dem neusprachlichen Unterricht auch dem Phonographen angewiesen werden, der ein ausserordentlich bequemes Mittel zur Korrigierung der Aussprache der Schüler ist. Jede Schule sollte sich ein Phonographarchiv der Aussprache seiner Schüler anschaffen, damit man auf der Basis dieses Materials die resp. Fehler vergleichen könne. Gesangsübungen mit fremdsprachlichen Texten sind auch sehr geeignet, die Aussprache zu entwickeln.

Prof. *Wallensköld* war hinsichtlich der Zweckmässigkeit der Anwendung des Phonographen im neusprachlichen Unterricht mit dem Vortragenden einverstanden.

§ 5.

Auf Antrag des Vorsitzenden beschloss der Verein seinem Ehrenvorsitzenden, Herrn Prof. *W. Söderhjelm* eine Adresse anlässlich seines 60. Geburtstages zu überreichen. Die Abfassung der Adresse wurde den Proff. *Wallensköld, Suolahti* und *Lindelöf* überlassen.

§ 6.

Prof. *Lindelöf* hielt einen Vortrag über die Anordnung der Maturitätsprüfung in den modernen Sprachen. Der Vortragende gab eine eingehende Darstellung der verschiedenen Phasen dieser Frage und stellte sich auf den Standpunkt, den die Schulverwaltung in einer Eingabe an den Staatsraat vertreten hatte. — Nach einer kürzeren Diskussion beschloss der Verein zur Kenntnis

der Regierung zu bringen, dass der Verein den Vorschlag der Schulverwaltung beifällig aufnehme, es aber für nötig erachte, dass der Übergang von dem alten zum neuen System durch eine vermittelnde Periode erleichtert werde, während welcher beide Formen der Prüfung gestattet werden sollten.

In fidem:
Emil Öhmann.

Eingesandte Literatur.

Otto Bethke; Julius Mosens »Ritter Wahn». Seine Beziehungen zur Romantik und zu der künstlerischen Entwicklung des Dichters. Inaug.-Diss. Greifswald. Greifswald, H. Adler, 1912. 117 S. 8:o.

Elof Hellquist, De svenska ortnamnen på *-by,* en öfversikt. Göteborg, Elanders Boktr. A.-B., 1919. 146 S. gr. 8:o.

Elof Hellquist, Om namn och titlar, slagord och svordomar. Lund, C. W. K. Gleerup, 1918. 142 S. 8:o. Preis: Kr. 3: 50.

Wilhelm Hill, Die deutschen Theaterzeitschriften des 18. Jahrhunderts. Inaug.-Diss. Greifswald. Weimar, A. Duncker, 1915. 154 S. 8:o.

Joachim Kirchner, Herr Konrad der schenk von Landeck, ein epigone des minnesangs. Inaug.-Diss. Greifswald. Greifswald, J. Abel, 1912. 136 S. 8:o.

Paul Knüppelholz, Der Monolog in den Dramen des Andreas Gryphius. Inaug.-Diss. Greifswald. Greifswald, H. Adler, 1911. 124 S. 8:o.

Franz Kobes, Kindheitserinnerungen und Heimatsbeziehungen bei Theodor Storm in Dichtung und Leben. Inaug.-Diss. Greifswald. Berlin 1916. VIII + 48 S. 8:o.

Oswald Kurtz, Beiträge zur Erklärung des volkstümlichen Hexenglaubens in Schlesien. Inaug.-Diss. Greifswald. Anklam, R. Poettcke Nachf., 1916. VII + 150 S. 8:o.

Margarete Mählich, Otto Ludwigs Romanplan »Dämon Geld» und sein Verhältnis zu den »Romanstudien». Inaug.-Diss. Greifswald. Anklam, R. Poettcke Nachf., 1918. 69 S. 8:o.

Hans W. Pollak, Phonetische Untersuchungen II. Akzent und Aktionsart. Wien, Alfred Hölder, 1919. 4 S. 8:o (= Sitzungsberichte der Philos.-hist. Klasse der Akad. der Wissenschaften in Wien, 192. Band, 4. Abhandlung).

Werner Rust, Freud und Leid in Ulrich v. Lichtensteins »Frauendienst» (Affekte, Affektsäusserungen, Gebärden und Stimmungen). Inaug.-Diss. Greifswald. Anklam, R. Poettcke Nachf., 1918. III + 97 S. 8:o.

Paul Schubert, Das Naturgefühl bei F. L. Zacharias Werner. Inaug.-Diss. Greifswald. Neisse, F. Bär, 1914. VIII + 128 S. 8:o.

Hans Titze, Die philosophische Periode der deutschen Faustforschung (1817—1839) nebst kurzen Überblicken über die philologische und die philosophisch-ästhetische Periode zur Beleuchtung der Gesamtentwicklung der deutschen Faustphilologie bis zur Gegenwart. Ein Beitrag zur Entwicklung der deutschen Faustphilologie. Inaug.-Diss. Greifswald. Greifswald, H. Adler, 1916. 339 S. 8:o.

Emil Winkler, Französische Dichter des Mittelalters, II: Marie de France. Wien, Alfred Hölder, 1918. 130 S. 8:o. (= Sitzungsberichte der Philos.-hist. Klasse der Akad. der Wissenschaften in Wien, 188. Band, 3. Abhandlung).

Schriftenaustausch.

Bulletin de dialectologie romane, vol. VI, fasc. 1—2 (1914): (P. 1) B. Schädel, Préface à la sixième année; (P. 41) J. Rounjat, Frederi Mistral † (1830—1914); Comptes rendus; etc.

Butlletí de dialectologia catalana, Gener-Desembre 1919: P. Barnils, Dialectes catalans; J. Givanel i Mas, Notes per a un vocabulari d'argot barceloní; A. Griera, La Frontera del catalá occidental; Foc, focs; etc.

Deutschland-Spanien. Verband deutsh-spanischer Vereinigungen. Mitteilungen aus Spanien. Zusammengestellt vom Ibero-Amerikanischen Institut Hamburg. Jahrg. II, Heft $^{11}/_{12}$, November-Dezember 1918. — Ss. 321—380, 8^0. — Enthält u. a.: F. Krüger, Neueres zur Cervanteskunde; Mitteilungen; Neuerscheinungen; etc. — Vgl. unten, *Spanien.*

Moderna Språk, Jahrg. XIII, Nr. 7—8 (Nov. 1919): Erik Wigh, En ordföljdsfråga i tyskan; Benno Rosenbund, »Er scheint nicht haben schlafen können»; Carl Bergener, En randanmärkning till »Eliza's Husband»; Alfred Stenhagen, »Som en slant till krigsman slagen»; R. E. Zachrisson, Kommentaren till »John Halifax»; Arvid Smith, Än en gång den nya funktionen av Definite Tense, en efterskrift; usw.

Museum, 27ste Jaarg., N:o 1—3 (Oct.-Dec. 1919).

Namn och Bygd, Jahrg. VII (1919), Heft 2.

Spanien. Zeitschrift für Auslandskunde (der »Mitteilungen aus Spanien» drittes Jahr). Organ des Verbandes Deutschland-Spanien. Herausgegeben vom Ibero-Amerikanischen Institut Hamburg. Schriftleitung: Prof. Dr. B. Schädel. Verlag: Walter Bangert, Hamburg. Jahrg. I (1919), Hefte 1 u. 2. 168 S. 8°. — Inhalt (H. 1): Geleitwort; Dr. Boelitz, Das Deutschtum in Spanien; E. Fischer, Rassenprobleme in Spanien; C. F. Seybold, Die Araber in Spanien; A. Hämel, Das älteste spanische Don Juan-Drama; H. Heiss, Spanien in den Episodios Nacionales von Pérez Galdós; Mitteilungen aus dem Wirtschaftsleben; Mitteilungen aus dem kulturellen Leben; Neuerscheinungen; etc. (H. 2): A. Schulten, Spanien im Don Quijote des Cervantes; H. Kehrer, Über Francisco de Zurbarán; R. Grossmann, Das Autonomieproblem in Spanien; Mitteilungen; Neuerscheinungen; etc.

> »Es ist zunächst für den ersten Jahrgang seitens des Ibero-Amerikanischen Instituts die Herausgabe von vier Heften vorgesehen, die für Originalaufsätze aus der Feder namhafter Kenner des Landes und seiner Kultur Raum geben und, wie die seitherigen »Mitteilungen», sich die Förderung unserer auf Spanien bezüglichen Auslandskunde durch Berichterstattung über politische, wirtschaftliche und geistige Entwicklungen und Vorgänge zur Aufgabe machen.» Die Zeitschrift geht der Redaktion als Ersatz für das bisher als Austausch empfangene *Bulletin de dialectologie romane* zu, das nicht wieder erscheinen dürfte.'

Svensk Humanistisk Tidskrift, Jahrg. III, Nr. 4—6 (April-Juni 1919): R. E. Zachrisson, Arkaistiska former och konstruktioner i litterär nutidsengelska.

Virittäjä, Jahrg. XXIII (1919), Nr. 3—5.

Mitteilungen.

Ausländische Besprechungen einheimischer Publikationen: *A. Långfors,* Notice du ms. fr. 12483 de la Bibliothèque Nationale, bespr. von E. Langlois, Bibliothèque de l'École des Chartes, 1917, p. 369—372; *derselbe,* Les Incipit des poèmes français antérieurs au XVI^e^ siècle, bespr. v. Cl. Brunel, Journal des Savants, 1919, p. 47; von H. Omont, Bibliothèque

de l'École des Chartes, 1917, p. 372—373; von George L. Hamilton, Modern Language Notes (Baltimore), 6. Juni 1919, p. 357—361; *E. Öhmann*, Studien über die französischen Worte im Deutschen .im 12. und 13. Jht. (Diss. Helsinki, 1918), bespr. von Salverda de Grave, Museum, Maandblad voor philologie en geschiedenis, XXVII, Sp. 56 - 58.

Berichtigungen: S. 66, Z. 3-4 ist statt »BH forment un groupe, P(D)WC un autre» zu lesen: BH(D) forment un groupe, PWC un autre — S. 69, var. (51), statt »*Les str. (XI)--(XVI)*»: *Les str. (XI)—(XV)*. — Ebend., var. (63), statt »*H* Or nus volt fere t. d. (*HPWC* deslealter)»: *H* Or nus volt fere t. deslealter; die Parenthese ist zu streichen. — Ebend. Die unterste Zeile soll mit Parenthese anfangen.

Note additionnelle, à propos de l'article de M. Rosenqvist (p. 87 suiv.):

En l'absence de M. Rosenqvist et en ma qualité de son ancien maître et ami, je saisis cette occasion extrême pour présenter encore une remarque ou une correction que je ne me suis pas décidé à apporter à son article dans les épreuves. M. Rosenqvist dresse sa carte II »afin de trouver les limites dialectales, s'il y en a» (p. 88; cf. p. 112, vers le haut). Étant donné ce point de départ, qui semble exclure la considération des divisions dialectales traditionnelles comme des réalités *a priori*, il eût été légitime sans doute d'éviter, un peu plus que ne le fait M. Rosenqvist, les dénominations traditionnelles correspondantes telles que »le domaine de la langue d'oui», »la langue d'oc», etc., et de dire plutôt 'la partie septentrionale de la France' ou 'le nord', 'les parlers du midi', etc. Je suis un peu confus notamment de ne pas avoir conseillé à l'auteur, en temps opportun, d'ordonner ses matériaux (pp. 89—106) suivant un principe autre que celui de la tripartition traditionnelle de la France linguistique, principe qui, ici, risque de produire une espèce de cercle vicieux.

Tout lecteur attentif du reste de l'article (pages initiales et 106-) remarquera .néanmoins. que cet inconvénient n'atteint guère que la partie préparative de l'article. Au point de vue de l'idée fondamentale qui inspire ce travail cartographique, il importe peu, après tout, que les lignes de la carte soient commentées dans cet ordre là ou dans un autre ordre.

O. J. Tallgren.